

(CARA'MAG')

ÉTÉ 2013

Le MAGAZINE de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Les Jeudis Musicaux fêtent leurs 25 ans



(AGIR POUR LE BIEN DE TOUS)



ACTUALITÉS

- ⊙ **6/7 Brèves de Conseils**
- ⊙ **8/9 L'hippodrome Royan Atlantique rouvre ses portes !**
- ⊙ **10 Gestion des déchets - Un centre ultramoderne sera construit à Echillais**
- ⊙ **11 Gestion des déchets - De Meschers-sur-Gironde à La Tremblade - Installation de 49 colonnes enterrées**
- ⊙ **12 Plan Climat-Énergie Territorial (PCET) - 43 actions pour lutter contre le réchauffement climatique**
- ⊙ **13 Des initiatives pour optimiser l'éclairage public**
- ⊙ **14 Activité Pleine Nature - Fête du vélo**
- ⊙ **15 La CARA, le Département et l'EID contre les moustiques**
- ⊙ **16/17 Semaine du Développement Durable - 250 enfants sensibilisés au développement durable**
- ⊙ **18 Une nouvelle adresse pour quatre services de la C A R A**

DOSSIER : CULTURE

- ⊙ **20/23 Jeudis Musicaux- 25 ans de musique, d'émotions et de convivialité**
- ⊙ **24/25 Sentiers des Arts, Regards hors saison sur le Mur de l'Atlantique : 5 sites, 5 artistes !**
- ⊙ **26/27 Balade insolite et colorée sur les vestiges du MUR DE L'ATLANTIQUE**
- ⊙ **28 Un violon SUR l'agglom...**

VIE DES COMMUNES

- ⊙ **30/31 Plan Territorial Plage - À la Côte Sauvage, des balises sur les plages pour davantage de sécurité**
- ⊙ **32 Nautisme - Les jeunes sportifs à l'honneur**
- ⊙ **33 Nautisme - Formation renforcée pour les apprentis moniteurs**
- ⊙ **34/35 Nautisme - Un entraînement au plus haut niveau**
- ⊙ **36 Manifestation - Remontée de la Seudre**

ÉCONOMIE - TERRITOIRE

- ⊙ **38 Résidences secondaires : votre avis nous intéresse**
- ⊙ **39 Une nouvelle zone d'activités à Saujon**
- ⊙ **40/41 Une nouvelle réglementation thermique pour les constructions neuves**
- ⊙ **42 Première maison passive à Saint-Palais-sur-Mer**
- ⊙ **43 Un plan de restauration pour sauver l'esturgeon européen**
- ⊙ **44 Des emplois pour se former et préparer l'avenir**

MAGAZINE

- ⊙ **46 Ombres et lumières - Création d'un service baby-sitting - Une fête de la musique à toute vapeur !
Marchés fermiers de l'été**
- ⊙ **47 Adoptez-les - Le jeux - La bande dessinée**

Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Direction de la communication : 107 avenue de Rochefort -17201 Royan Cedex
Tél. 05 46 22 19 20 - Web : www.agglo-royan.fr E-mail : contact@agglo-royan.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Tallieu. / **Directrice de la communication :** Bénédicte Bourgoïn.

Comité de rédaction : Nancy Bastélica, Bénédicte Bourgoïn, Cécile Ducos, Alexandre Garcia, Nathalie Giret, Catherine Gueydan, Frédéric Khadaoui, Sylvie Poulin, Franck Prével.

Rédaction : Bénédicte Bourgoïn, Alexandre Garcia

Conception graphique, mise en page : Nancy Bastélica.

Crédits photos (Droits réservés) : Couverture : Les Jeudis Musicaux à Saint-Augustin 2012 © CARA - Franck Prével

Photos : CARA Frank Prével / P. 15 Fotolia pink hat© Nino Pavisic / P.46 Après-midi au Galon d'Or - Jean Guillemet, Critique d'art

Illustrations p.15 moustique : Fotolia © petrafler - Fotolia.com / p. 47 Ulyse StudioPiouPiou

Ont collaboré à ce numéro :

Impression : Imprimerie Vincent - Tours - Tirage : 49 000 ex / Supplément Programme Jeudis Musicaux 2013

Distribution : Médiapost

N° ISSN : 2107-5476

N° ISSN (en ligne) : 2107-6960

Tous droits de reproduction réservés.



PEFC® 10-31-1087 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Jean-Pierre TALLIEU
Président

*Vice-président du
Conseil Général 17
Maire de La Tremblade*



Intense et haut en couleurs : l'été en Pays Royannais nous réserve bien des surprises ! Saison propice à l'évasion et à la découverte, elle est aussi celle qui draine un grand nombre de touristes, de 80 000 habitants nous passons à près de 500 000, séduits par les charmes de notre territoire. Nous le savons et nous devons le faire connaître : notre agglomération recèle mille et une richesses, à la fois naturelles, historiques, culturelles, architecturales, gastronomiques. Cela participe à la qualité de vie qui est reconnue de tous, au-delà même de nos frontières. C'est pour nous un véritable atout.

Que ce soit sur le plan économique, environnemental, nautique vous constaterez dans ces pages que la CARA met tout en œuvre afin que chacun d'entre vous puisse passer un été inoubliable. Cette saison estivale 2013 sera festive et elle vous réserve deux grands rendez-vous. Tout d'abord, la réouverture de l'Hippodrome à La Palmyre. Après deux années de travaux, cet équipement structurant pour notre territoire et haut lieu des courses royannaises vous ouvrira ses portes dès le dimanche 30 juin pour la première course de l'année. Mais l'été 2013 sera aussi musical ou ne sera pas ! En effet, l'un des temps forts sera incontestablement la 25^{ème} Edition des Jeudis Musicaux. Depuis 1989 ce festival hors norme propose une valorisation de notre patrimoine par la musique classique. En constante évolution, «les Jeudis» sont passés en 25 ans d'un mois à quatre mois de programmation. Au-delà des concerts donnés par des artistes prestigieux, c'est aussi une formidable aventure humaine qui se développe. Chaque année pas moins de 200 personnes contribuent à la réussite de cet évènement. Le «la» sera donné le 6 juin en l'église de Pontailiac ! Puis au fil de l'été vous pourrez tour à tour découvrir la deuxième édition du Violon sur la Ville, mais également un autre aspect du Mur de l'Atlantique, participer comme bon vous semble à la traditionnelle Remontée de la Seudre...

La saison estivale est bien celle de la diversité et de l'éclectisme des animations. Dans nos 34 communes, elle annonce des journées, des soirées festives et conviviales permettant de tisser des liens, de sortir de chez soi. Nous devons profiter de ces moments en famille ou entre amis. Ils sont précieux.

Je vous souhaite à tous un très bel été !

L'Agglomération Royan Atlantique présente

Sentiers des Arts

Regards hors saisons...

sur le Mur de l'Atlantique

Du 14 septembre
au
11 novembre 2013

Phare de La Coubre

Grande Côte

Maison des Douanes

Pointe du Chay

Pointe de Suzac

Cinq sites... cinq artistes



Tél. 05 46 22 19 20
www.agglo-royan.fr



HIPPODROME
ROYAN-LA PALMYRE

ACTUALITÉS



Brèves de Conseils

Lors des trois derniers conseils communautaires les 8 mars, 12 avril et 24 mai derniers plusieurs délibérations ont été adoptées parmi lesquelles : un nouveau nombre de délégués communautaires pour 2014, le renouvellement du marché de collecte des déchets ménagers, la réhabilitation de la décharge de La Tremblade, l'acquisition de nouveaux logements saisonniers...

Révision du nombre de délégués communautaires

Dans le cadre de la réforme des collectivités, à partir de mars 2014, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale verront le nombre de leurs délégués baisser. Ainsi, deux scénarii étaient proposés à la CARA qui dénombre aujourd'hui 100 délégués : l'application stricte de la loi aboutissant à un effectif de 64 représentants ou bien un accord local amiable portant le nombre de délégués à 73. C'est cette deuxième option qui a été plébiscitée par l'ensemble du Conseil communautaire.

Collecte des déchets ménagers : un nouveau marché

Depuis le 1^{er} janvier dernier la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique compte trois nouvelles communes. Afin d'élargir le périmètre de sa compétence «Élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés» comme il se doit et compte tenu de l'expiration du marché de prestation relatif à la collecte des déchets ménagers et assimilés, la CARA a lancé une procédure d'appel d'offres ouvert afin de passer un nouveau marché de services qui sera effectif du 29 décembre 2013 au 30 septembre 2017. Ce dernier représente un montant prévisionnel de 19 500 000 € hors taxe. La collecte des déchets ménagers et assimilés sur notre territoire est composée de trois flux : 60 000 tonnes pour les ordures ménagères résiduelles (OMr), 22 000 tonnes pour les emballages ménagers recyclables (EMr) et de 15 000 tonnes pour les déchets verts.

Réhabilitation de la décharge de La Tremblade

Parmi les statuts de la CARA figure «l'élimination et la valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés» au titre de la compétence optionnelle «protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie». Ainsi, le 24 mai dernier, le Conseil communautaire a arrêté le projet de réhabilitation de la décharge de La Tremblade, tel que présenté le 9 avril 2013 pour une estimation de 1 416 874 € HT.



Les Comptes Administratifs 2012 validés

Le conseil communautaire du 24 mai était largement dédié à la présentation des comptes administratifs 2012. En voici les principaux points :

Les grands postes d'investissement et de fonctionnement

- dépenses d'investissement : 18,2 millions d'euros, hors remboursement du capital et écriture de transferts entre budgets, contre 8,9 millions en 2011,
- participation de la CARA à la ligne LGV Tours-Bordeaux : 1,2 millions d'euros,
- soutien à la politique enfance - jeunesse : 750.000 euros,
- mesures en faveur de l'insertion et de l'emploi : 1,8 millions d'euros,
- fonds de concours versés aux communes du territoire : 1,2 millions d'euros,
- sécurité des personnes et des biens : 1,2 millions d'euros,
- augmentation de plus de 500.000 euros des travaux en matière d'assainissement,
- travaux d'accessibilité aux arrêts de bus : plus de 600.000 euros,
- taux de réalisation observés en 2012 supérieurs à ceux des années précédentes.

Financement des investissements

- Emprunts nouveaux contractés à hauteur de 2,1 millions d'euros dédiés au financement de l'hippodrome et au programme d'accessibilité aux transports,
- maintien d'un niveau d'endettement en fin d'exercice équivalent à celui de 2011 et conservation d'une capacité de désendettement inférieur à une année.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Les comptes administratifs 2012 laissent apparaître un ratio des dépenses du personnel de la CARA sur les charges réelles de fonctionnement de 16,5% environ. Ce ratio, tous budgets confondus, hors ZAC et reversement fiscal déduit, démontre que la gestion du personnel, malgré les prises de compétences successives, reste maîtrisée. Comparé à un référentiel constitué d'autres agglomérations littorales et touristiques, de taille équivalente et exerçant les mêmes compétences, la CARA se situe dans la moyenne basse des coûts qui peuvent grimper jusqu'aux environs de 39%.

Recettes de fonctionnement

L'exercice 2012 a été marqué par une baisse des dotations de l'Etat de 85.000 euros et une hausse de la contribution de la CARA au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources de 50.000 euros. La CARA a bénéficié du dynamisme des bases fiscales du territoire avec des recettes perçues supérieures à 400.000 euros par rapport à celles notifiées.

Pour rappel

Les budgets sont élaborés et réalisés à fiscalité constante, les taux du territoire étant bien inférieurs à ceux observés au niveau national. La modification du taux enregistré sur l'exercice 2012 aura été la baisse de 10% du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

10 nouveaux logements saisonniers pour la CARA

Le 4 février 2008, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a adopté son Programme Local de l'Habitat (PLH) à travers lequel elle définit les orientations de sa politique en faveur du logement. Afin de faciliter le logement des travailleurs saisonniers, la CARA, déjà propriétaire de 16 logements de ce type à Cozes et de 20 à La Tremblade, vient d'en acquérir 10 nouveaux à Semussac. Ces logements locatifs et collectifs construits selon la norme BBC RT 2012, sont des T2 d'environ 41 m². Le montant total de cette acquisition est de 780 000 € hors taxe. À terme, la CARA souhaiterait doter ses communes les plus touristiques de ce type d'habitation.



L'Hippodrome Royan Atlantique rouvre ses portes !

Après deux ans de travaux, l'ancien Hippodrome de la Côte de Beauté devenu en décembre 2012 l'Hippodrome Royan Atlantique accueillera sa première course de la saison le dimanche 30 juin. Centre d'entraînement et hippodrome lui-même, tout a été repensé afin de faire du premier hippodrome de la Région Poitou-Charentes un équipement phare de notre territoire.

Propriétaire de l'Hippodrome Royan Atlantique, situé sur la commune des Mathes, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) a entrepris d'importants travaux de restructuration depuis 2011. L'agrandissement du centre d'entraînement, la rénovation de l'hippodrome et la construction de nouveaux bâtiments permettent aujourd'hui d'offrir aux professionnels et au public des conditions d'accueil et des services adaptés à un hippodrome de premier rang, le plus important de la Région Poitou-Charentes en termes de manifestations (quinze réunions d'avril à septembre) comme de fréquentation (30 000 visiteurs par saison).

Pour la CARA, ce chantier représente un investissement de 6,2 millions d'euros cofinancé par le Conseil général de la Charente-Maritime (1,3 million), le Fonds commun des courses (500 000 euros pour l'hippodrome), l'Etat (497 500 euros du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire) et la Région Poitou-Charentes (183 000 euros pour le centre d'entraînement et 100 000 euros pour l'hippodrome).

Un site, deux chantiers

Une première phase de travaux s'est déroulée de mai 2011 à août 2012, avec la reconstruction et la mise aux normes des équipements du centre d'entraînement. Deux écuries de course dotées de 186 boxes ont ainsi été construites au nord du site, permettant de maintenir et de développer l'activité du centre d'entraînement, et de préserver une soixantaine d'emplois permanents. La première écurie est dirigée par Guillaume Macaire, qui figure depuis une dizaine d'années dans les deux premiers rangs au classement national. La seconde écurie est dirigée par Arnaud Chaillé-Chaillé qui présente également un très fort palmarès de victoires et de gains ainsi qu'un classement parmi les cinq premiers rangs au niveau national.

La seconde tranche, qui a débuté en décembre 2012 concernait la rénovation de l'hippodrome, dont les locaux affectés au public et aux professionnels, obsolètes, étaient devenus inadaptés aux courses de chevaux. La CARA, en concertation avec la Société des Courses Royan Atlantique (SCARA), a décidé de reconstruire le local technique (vestiaires pour jockeys hommes et jockeys femmes, salle de presse, salle de pesage des jockeys, salle des engagements, salle des

Programme des courses 2013

- Dimanche 30 juin
- Lundi 8 juillet
- Jeudi 11 juillet
- Lundi 15 juillet
- **Dimanche 28 Juillet TROPHEE VERT en direct sur la chaine Equidia**
- **Dimanche 4 août**
- **Mercredi 7 août**
- **Dimanche 11 août**
- **Mercredi 14 août**
- **Dimanche 18 août**
- **Mercredi 21 août**
- **Dimanche 25 août**
- **Mercredi 28 août**
- **Samedi 7 septembre**
- **Samedi 14 septembre**
- **Samedi 21 septembre**



commissaires, secrétariat) : cœur névralgique de l'hippodrome, ce bâtiment comprend un club-house en terrasse avec une vue imprenable sur les courses. Une tour d'arrivée destinée aux juges, aux journalistes et au contrôle télévisé a été édifiée à proximité des tribunes. Un salivarium¹ et des boxes de passage ont également été aménagés pour accueillir les chevaux les jours de course. Le site a aussi été mis aux normes : il est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite. L'hippodrome, qui s'étend sur 25 hectares, a enfin été raccordé au réseau de tout à l'égout.

La CARA, maître d'ouvrage, est assistée de la Société d'Economie Mixte Pour le Développement de l'Aunis et de Saintonge (SEMDAS) comme maître d'ouvrage délégué. La maîtrise d'œuvre a été confiée en juillet 2009 à l'architecte Claude Penloup, architecte mandataire, expérimenté dans la réalisation d'équipements équestres.

Inauguré le 28 juin en présence de Dominique Bussereau, l'Hippodrome Royan Atlantique ouvrira ses portes au public le dimanche 30 juin pour la première course de la saison.

1/ Lieu de contrôle anti-dopage

2/ Une invitation valable pour une personne

Le Trophée Vert

Pratiquant les 3 disciplines du trot, du galop, et de l'obstacle l'Hippodrome Royan Atlantique est classé en 1^{ère} catégorie (niveau national) pour le trot et en 2^{ème} catégorie (niveau régional) pour le galop et les courses d'obstacles. C'est aujourd'hui un des seuls hippodromes français accueillant tous les ans le Trophée vert (course PMU). Cette compétition de trot attelé est une suite d'épreuves qualificatives se déroulant sur 14 hippodromes français, sélectionnés chaque année selon la qualité de leurs infrastructures. La Société des Courses de Royan et la CARA vous proposent de remporter une des 25 invitations² pour le Trophée Vert qui se déroulera le 28 juillet prochain.

Il vous suffit d'appeler au 05 46 22 19 00 ou d'envoyer un courriel à b.bourgoin@agglo-royan.fr ou a.garcia@agglo-royan.fr à partir du 1^{er} juillet 2013.

Toute demande effectuée avant cette date ne pourra pas être prise en compte.



Gestion des déchets

Un centre ultramoderne sera construit à Echillais

Déchets collectés en 2011 sur le territoire de la CARA

31 000 tonnes d'ordures ménagères :
25 000 tonnes sont évacuées vers l'installation de stockage de Clérac et 6 000 tonnes traitées dans l'unité d'Echillais.

5 700 tonnes d'emballages recyclables,
envoyées vers le centre de tri de Clérac

16 000 tonnes de déchets verts collectées
en porte à porte et en déchèteries

4 400 tonnes de verre, collectées dans
les colonnes d'apport volontaire

22 000 tonnes de gravats, tout venant
et autres produits réceptionnés en déchèteries

Le Syndicat intercommunautaire du littoral (SIL) traite et valorise les déchets de 94 communes du département, dont une partie des ordures ménagères de la CARA. Son usine actuelle d'Echillais va être remplacée en 2015 par un nouveau centre plus performant.

Le projet, ambitieux, a été présenté le 8 mars aux élus de l'Agglomération Royan Atlantique : le Syndicat intercommunautaire du littoral ⁽¹⁾ va construire, avec le groupe Vinci, un centre ultramoderne de traitement et de valorisation des déchets qui ouvrira en 2015 à Echillais, à côté de l'actuelle usine d'incinération.

Cet équipement dernier cri est conçu pour recevoir les ordures ménagères de 94 communes de la Saintonge maritime, dont celles des 34 communes de la CARA. Il pourra traiter jusqu'à 85 000 tonnes de déchets ménagers (contre 70 000 tonnes à l'heure actuelle), et 12 000 tonnes d'encombrants issus des déchèteries. Le futur centre sera ainsi dimensionné pour faire face, au cours des vingt-cinq prochaines années, à une hausse attendue des quantités de déchets, en raison de la croissance de 20% de la population du département prévue d'ici 2023. Elle remplacera aussi les deux usines d'incinération actuellement en service à Echillais et Saint-Pierre d'Oléron, qui ne suffisent pas à traiter l'intégralité des ordures ménagères de la zone : à l'heure actuelle, 45% des déchets pris en charge par le SIL sont en effet exportés vers l'installation de stockage de Clérac, au sud du département. Avec le procédé «mécano-biologique» du nouveau centre, 94% des déchets pourront être valorisés à Echillais, bien au-delà du seuil de 65% préconisé par le Grenelle de l'environnement.

Trois technologies complémentaires seront mises en œuvre pour limiter au maximum l'enfouissement et l'incinération des ordures. Le contenu des poubelles grises sera tout d'abord trié mécaniquement pour récupérer les métaux et extraire les déchets organiques. Cette fraction organique sera ensuite transformée en compost haute qualité utilisable comme fertilisant agricole. L'incinération des ordures résiduelles servira enfin à produire de l'énergie, pour chauffer à 100% la base aérienne de Rochefort, et couvrir en électricité les besoins de la future usine.

La nouvelle installation, qui fera l'objet d'un contrôle et d'un suivi environnemental extrêmement stricts, représente un investissement de 90 millions d'euros. Elle emploiera trente salariés sur le site, dont 15 créations de postes.

1/ Créé en 2005, le Syndicat intercommunautaire du Littoral assure le traitement des déchets ménagers des Communautés d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) et du Pays Rochefortais (CAPR), ainsi que des communautés de communes de l'île d'Oléron, du bassin de Marennes, de Sud-Charente, du canton de Gémozac et de la Saintonge viticole, ce qui représente un tiers de la population du département.

De Meschers-sur-Gironde à La Tremblade

Installation de 49 colonnes enterrées



27 colonnes enterrées ont été installées à Royan, dont trois au port de plaisance.

L'Agglomération Royan Atlantique procède depuis le 19 mars à l'implantation de 49 colonnes enterrées pour la collecte des ordures ménagères résiduelles et du verre dans sept communes du territoire :

- Breuillet (3 colonnes)
- Etaules (1),
- Meschers-sur-Gironde (2)
- Royan (27),
- St-Georges-de-Didonne (8)
- Vaux-sur-Mer (4)
- La Tremblade - Ronce-les-bains (4).

Ces équipements faciliteront tout d'abord la collecte des ordures ménagères des professionnels dans les lieux publics où l'attribution et le stockage de conteneurs individuels sont aujourd'hui impossibles. Ils permettront également de répondre aux soucis posés par l'identification des professionnels assujettis à la redevance spéciale, facturée en fonction du volume de déchets produits. Avec une capacité de 5 mètres cubes, ces colonnes vont, en outre, faire baisser les fréquences de collecte et ainsi réduire l'impact économique et environnemental du transport des déchets. 21 colonnes enterrées spécifiquement destinées aux emballages en verre seront enfin installées dans certains lieux publics sensibles.

A Royan, 27 colonnes enterrées (18 pour les ordures ménagères des commerçants et 9 pour le verre) sont en cours d'installation, depuis le 2 avril, sur onze sites à travers la ville, du boulevard de la Grandière au Casino de Pontailiac, en passant par le Front de mer et le port de plaisance ou la place De Gaulle. Ces travaux sont réalisés par les entreprises Eurovia et Ineo. Sur chaque chantier, le terrassement, la mise en place du cuvelage et le remblaiement sont réalisés au cours d'une première semaine, la seconde étant consacrée aux réfections de voirie, de trottoir et aux finitions. La mise en place des colonnes est effectuée par la société Omnium Plastic.

Cette opération, qui représente un investissement de 700 000 euros en 2013, est financée par la CARA avec une participation du Conseil Général et le concours des communes concernées. A Royan, la municipalité finance notamment les aménagements des abords et les cheminements d'accès ainsi qu'une partie des travaux de maçonnerie.

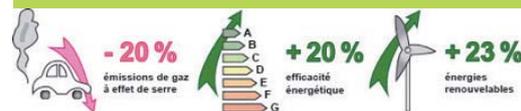
Plan Climat-Énergie Territorial (PCET)

43 actions pour lutter contre le réchauffement climatique



Atelier participatif pour la construction des actions du PCET ayant regroupé élus, techniciens de la CARA et partenaires extérieurs. Au total, près de 100 personnes ont participé à ces différents ateliers climat-énergie.

DIVISER PAR QUATRE NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



En France, chaque PCET est soumis à deux objectifs chiffrés majeurs que sont le Paquet Energie-Climat et le Facteur 4. Quelle est leur signification ?

Le Paquet Energie-Climat (2020) : adopté par la Commission Européenne le 23 janvier 2008, ce paquet législatif contient trois objectifs quantifiés liés à la lutte contre le changement climatique, par rapport à l'année de référence 1990.

Le Facteur 4 (2050) : Inscrit dans la loi POPE (Programme fixant les Orientations de la Politique Énergétique) du 13 juillet 2005, cet objectif signifie qu'en France, il faudra diviser par quatre nos émissions de gaz à effet de serre en 2050 par rapport à l'année de référence 1990.

Après plus de deux ans de travail en lien étroit avec un grand nombre de partenaires, le Plan Climat-Energie Territorial (PCET) de la CARA a été adopté le 24 mai par le conseil communautaire. Au programme de ce vaste plan, 43 actions inscrites pour la période 2013-2018 ayant pour objectif la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables sur le territoire.

Fonte des glaces, élévation du niveau de la mer, hausse de température terrestre et des gaz à effet de serre dans l'atmosphère... Comment faire face, à notre échelle, au phénomène du changement climatique et à ses conséquences dramatiques pour l'environnement ? Depuis deux ans, les élus et les services de l'Agglomération Royan Atlantique se sont engagés dans l'élaboration d'un Plan Climat-Energie Territorial (PCET), une démarche instaurée par le Grenelle de l'environnement et rendue obligatoire pour les communes de plus de 50 000 habitants.

Un programme de 43 actions pour la période 2013-2018 a été validé le 24 mai par les élus communautaires, dans cinq domaines d'intervention : l'efficacité énergétique du bâti, la mobilisation des acteurs du territoire, la production et la distribution d'énergie, l'urbanisme et l'aménagement du territoire et les transports.

«Nous avons voulu prendre en compte les problématiques du changement climatique dans l'ensemble des projets et des politiques de notre territoire, explique Yves Perochain, vice-

président de la CARA délégué à la mise en œuvre du Plan Climat. Dès cette année, nous mettrons en œuvre 13 des 43 actions du PCET, dont 9 seront portées par le service Environnement, Energie et Gestion Intégrée des Zones Côtières, en charge notamment du PCET.» Parmi ces actions, le défi Familles à Energie Positive permettra d'aider, d'une manière ludique, les habitants du territoire à réaliser des économies d'énergie dans leur logement. «D'autres actions, telles que le déploiement d'énergies renouvelables, la sensibilisation des élèves ou l'accompagnement des 34 communes du territoire sont également prévues pour cette année, ajoute Yves Perochain. Elles ont l'ambition de toucher un public très large sur tout le territoire. Plus nous serons nombreux à faire un effort, et plus les résultats seront visibles et bénéfiques pour le climat.»

Vous pouvez retrouver les éléments du Plan Climat-Energie Territorial de la CARA sur notre site internet www.agglo-royan.fr, à la rubrique «Les projets Plan climat»

Des initiatives pour optimiser l'éclairage public

L'Éguille-sur-Seudre

En moyenne en France, les éclairages publics représentent 38% de la facture d'électricité des communes et près de la moitié des kilowattheures consommés. Par ailleurs, les territoires doivent faire face à l'extension progressive des réseaux, le nombre de points lumineux ayant augmenté de 30% en dix ans. Dans ce contexte, et dans le cadre de la mise en œuvre de son PCET, la CARA va apporter son aide aux communes qui souhaitent optimiser leur éclairage public.

Horloges astronomiques. Plus de vingt communes du territoire se sont déjà engagées depuis plusieurs années dans la réduction des consommations de leur éclairage public. L'Éguille-sur-Seudre a ainsi modernisé ses luminaires, en remplaçant les ampoules traditionnelles par des LEDs, moins énergivores, et permettant une réduction de 54% de la consommation électrique. Pour optimiser ses consommations nocturnes, la commune s'est également dotée d'horloges astronomiques qui servent à caler les éclairages sur l'évolution quotidienne du lever et du coucher du soleil.

A Cozes désormais, la nuit tous les chats sont gris ! Depuis le printemps, les luminaires de la commune sont en effet éteints la nuit entre minuit et 6 heures du matin. Sur le budget annuel, il est ainsi prévu de réaliser une économie chiffrée à environ 4 000 euros. Au-delà du gain financier, cette initiative contribue à économiser art des animaux nocturnes. D'autres communes ont également remplacé leurs lampadaires «boules», dont 50% de la lumière servait à éclairer le ciel !

UN DÉFI POUR LES «FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE»

Le défi «familles à énergie positive» est une initiative lancée en 2008 par l'association Prioriterre en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). Il a pour objectif de regrouper des familles volontaires par équipes, qui s'engagent à réaliser au minimum 8% d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédant le concours. Pour cela, les familles sont accompagnées tout au long de la démarche par l'Espace Info Energie de la CARA, et sont munies d'outils leur permettant d'agir concrètement dans leur logement : livrets sur les éco-gestes, ampoules basse consommation, interrupteurs coupe-veille... Plus de 4 000 foyers ont déjà participé au défi depuis son lancement, chaque famille économisant en moyenne 200 euros sur sa facture énergétique.



Vous désirez être accompagné(e) pour faire des économies d'énergie chez vous ?

Vous souhaitez réduire votre impact sur l'environnement ? Vous vous sentez l'âme d'un capitaine d'équipe ? Faites participer votre famille, votre association, votre structure, au défi et devenez une Famille à énergie positive en réduisant vos consommations d'énergie.

A la clé, des économies sur votre facture énergétique, des échanges riches avec les autres participants et de nombreux cadeaux à gagner.

Pour vous inscrire, pour de plus amples renseignements, contactez la CARA au 05 46 22 19 20, c.guillaud@agglo-royan.fr.



Fête du vélo

Des randonnées entre vignes et estuaire

A l'occasion de la Fête Nationale du Vélo, des balades et de nombreuses animations étaient organisées dimanche 2 juin par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, entre Meschers-sur-Gironde, Talmont-sur-Gironde et Cozes.

Les paysages des coteaux de l'estuaire ont servi de décor à la première Fête du vélo coordonnée par la CARA : deux randonnées cyclistes d'une trentaine de kilomètres organisées au départ de Meschers-sur-Gironde et de Cozes ont permis aux participants d'apprécier quelques-uns des plus beaux panoramas sur la Gironde. Des étapes gourmandes avaient été prévues sur le site du Fâ, à Barzan, dans les hauteurs d'Arces-sur-Gironde ou sur le site floral de Fontenille. A Cozes, plusieurs stands et démonstrations ont animé «le village vélo» installé dans le jardin public.

À l'ancienne gare, les familles ont pu partir en promenade à bord du Vélorail sur les lignes de chemin de fer désaffectées, entre les vignes saintongeaises.



La CARA, le Département et l'EID contre les moustiques

Ça vole, ça pique... Qu'est-ce que c'est ? Un moustique ? En cette saison c'est légion ! Limiter la prolifération de ces insectes est devenue une mission de service public gérée par le Conseil Général de la Charente-Maritime par l'intermédiaire de l'Etablissement Interdépartemental pour la Démoustication du littoral Atlantique (EID Atlantique). La CARA dans le cadre de sa compétence «lutte contre les nuisibles» participe financièrement à la mise en place des traitements.

Chargé de la prévention et des actions de démoustication pour le compte des cinq départements du littoral Atlantique, l'EID Atlantique, situé à Rochefort, est né en 1968 à l'initiative de notre Département. Il assure la veille entomologique, l'évaluation et la gestion des risques sanitaires liés à la prolifération des moustiques. Grâce à un savoir-faire basé sur la connaissance des moustiques et de leurs milieux, cette structure apporte son expertise pour assurer la surveillance des moustiques autochtones, importés et invasifs et pour mettre en œuvre les mesures de contrôle destinées à limiter la prolifération de ces petites bêtes qui ont tendance à gâcher certaines de nos soirées estivales.

Pourquoi lutter contre les moustiques ?

Si les piqûres de moustiques sont assurément désagréables, l'animal est aussi un vecteur de la dengue comme du chikungunya ce qui est plus contraignant. En 2010, pour la première fois, deux cas de dengue et deux de chikungunya ont été identifiés en métropole dans les départements des Alpes-Maritimes et du Var. De plus, sur les 35 espèces de moustiques recensées sur la façade Atlantique, plus de 70% présentent des risques de transmission de virus à l'homme.

Comment limiter le développement des moustiques ?

Pour éviter la prolifération des moustiques, faites la chasse à tous les endroits où l'eau stagne, propice à leur développement. Quelques conseils :

- videz une fois par semaine les soucoupes sous vos pots de fleurs ou jardinières et remplacez l'eau des soucoupes par du sable humide,
- vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées, nettoyez régulièrement gouttières, regards, caniveaux,...
- recouvrez d'un voile moustiquaire ou d'un simple tissu les réservoirs d'eau à l'air libre (bidons d'eau, citernes et bassins),
- supprimez, dans votre jardin ou sur votre balcon, tous les objets abandonnés où l'eau pourrait stagner,
- entretenez votre piscine : traitez l'eau (eau de Javel, galets de chlore...) et videz-la ou couvrez-la hors saison,
- astuce ! Placez des poissons rouges dans les bassins, ils mangent les larves des moustiques !



Sans oublier, des moyens plus traditionnels qui restent utiles :

- portez une tenue vestimentaire réduisant la surface cutanée exposée,
- installez des moustiquaires imprégnées d'insecticide,
- utilisez des diffuseurs électrique d'insecticides respectueux de l'environnement.



1/ L'entomologie est la partie de la zoologie dont l'objet est l'étude des insectes.

2/ Maladie infectieuse virale des régions tropicales, subtropicales et méditerranéennes, transmise par la piqûre des moustiques.

3/ Maladie infectieuse du même type que la dengue.

Semaine du Développement Durable

250 enfants sensibilisés au développement durable



Energies renouvelables, transports, espèces protégées, réchauffement climatique, circuits courts... Pendant deux jours, les 3 et 4 avril, près de 250 enfants des centres de loisirs et des écoles ont participé à une douzaine d'ateliers organisés dans les locaux de la CARA, à l'occasion de la semaine nationale du développement durable. «*Tous les services de l'Agglomération se sont mobilisés pour sensibiliser le public aux enjeux du développement durable, et inciter chacun à adopter des comportements plus responsables*», explique Clémentine Guillaud, responsable du service Environnement, énergie et gestion intégrée des zones côtières. «*Ces journées portes ouvertes nous donnent aussi l'occasion de présenter nos métiers d'une manière ludique et pédagogique*», ajoute Frédéric Khadaoui, chef du service Jeunesse, prévention et médiation de la CARA.

Dès l'entrée, les enfants ont pu jouer avec une maquette de maison équipée de toutes les énergies renouvelables. Un sèche-cheveux à la main, Patrick Bonneau, l'énergéticien de la CARA, leur a ensuite expliqué le fonctionnement d'une éolienne puis d'un chauffe-eau solaire rempli avec une bouteille d'eau. Au fil des animations, les enfants ont trié les emballages recyclables, découvert le cycle de l'eau, identifié les sites patrimoniaux du territoire, retrouvé les empreintes des animaux sauvages ou réalisé un menu avec des fruits et légumes de saison. Ce parcours s'est achevé dans la salle du conseil communautaire, où un diplôme d'éco-citoyen leur a été remis par Bernard Giraud, vice-président de la CARA délégué à l'environnement et aux espaces naturels.

Semaine du Développement Durable

Dessine-moi... la maison de demain

Tous les enfants qui ont participé aux journées portes ouvertes organisées à la CARA ont été invités à dessiner la maison de demain. Voici deux des plus beaux dessins.



Kylian Vigny (Foyer Creusois)



Nolan Guérinet (Saint-Sulpice)

Une habitante d'Arvert remporte le gros lot

Lors de la Semaine du développement durable, le public a été invité à tester ses connaissances en participant à un jeu concours. La gagnante, Marie-Christine Griffon, d'Arvert, a remporté le vélo électrique qui était mis en jeu.



Une nouvelle adresse

pour quatre services de la C A R A



Les locaux de l'Agglomération Royan Atlantique situés au 17, rue de l'Electricité, à Royan, accueillent depuis le mois d'avril deux pôles opérationnels de la C A R A : celui dédié à l'action économique et au développement local et celui regroupant les affaires culturelles, le patrimoine et l'animation territoriale.

Au cours des dix dernières années, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a connu un très fort développement de son activité avec l'exercice de nouvelles compétences. Le nombre de ses agents est ainsi passé d'une cinquantaine à plus de 140 pour prendre en charge les transports, la politique de la ville, les actions touristiques et culturelles à caractère communautaire ou encore l'environnement et la gestion des espaces naturels sensibles. Le siège de la C A R A, inauguré en 1999 sur l'avenue de Rochefort, à proximité de la rocade de Royan, ne dispose plus, aujourd'hui, d'un espace suffisant pour accueillir de nouveaux agents ni même recevoir des stagiaires.

C'est pourquoi il a été décidé, afin de redonner de l'espace et améliorer les conditions de travail du personnel, de transférer une partie des services de la C A R A dans un bâtiment annexe situé au 17, rue de l'Electricité à Royan.

Deux pôles opérationnels, regroupant quatre services et une vingtaine d'agents, ont emménagé au mois d'avril dans ces locaux longtemps occupés par le SIVOM de la Presqu'île d'Arvert et de la Côte de Beauté, à l'origine de l'actuelle intercommunalité : il s'agit du pôle dédié à l'action économique et au développement local, et du pôle associant les affaires culturelles, le patrimoine et l'animation territoriale.

«Le choix de ces deux entités s'est fait en raison des nombreux liens qu'ils entretiennent à l'extérieur avec des partenaires économiques, culturels ou touristiques, explique Catherine Gueydan, directrice générale des services de la C A R A. Ce sont aussi deux pôles qui sont amenés à se développer. De nouvelles prises de compétence sont en effet attendues avec le prochain acte de la décentralisation, notamment le tourisme. En matière de développement économique, nous devons également renforcer l'accueil des entreprises sur le territoire, et prospecter vers de nouvelles filières.»

L'adresse postale et les coordonnées téléphoniques des services transférés rue de l'Electricité restent inchangées :

1

Pôle action économique et développement local
Tél. 05 46 22 19 67

Directrice : Sylvie LEGROS : s.legros@agglo-royan.fr

Service développement agricole, ostréicole et ruralité
Chef de service :

Marc PETITDAN, m.petitdan@agglo-royan.fr

□

Service commerce, artisanat et industrie

Chef de service :

Stéphane MENDOUSSE, s.mendousse@agglo-royan.fr

2

Pôle affaires culturelles, patrimoine et animation territoriale
Tél. 05 46 22 19 05

Directrice : Nathalie GIRET : n.giret@agglo-royan.fr

□

Service des affaires culturelles et du patrimoine
Chef de service : Nathalie GIRET

□

Service tourisme et nautisme

Chef de service et coordinateur de la Station nautique :
Jean-Marc AUDOUIN, jm.audouin@agglo-royan.fr

JEUDIS MUSICAUX 25 ANS DE MUSIQUE



DOSSIER «ÉTÉ»

Jeudis Musicaux

25 ans de musique, d'émotions et de convivialité



Depuis la création des Jeudis Musicaux, en 1989, plus de 500 concerts de musique classique ont été organisés par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique dans les églises des communes du territoire. Tous les ans, pendant quatre mois, cette saison musicale offre aux mélomanes avertis et aux spectateurs curieux une programmation de grande qualité, associée à la découverte du patrimoine local.

Didier Sandre - Saujon



Quatuor Modigliani - Mornac-sur-Seude



Elodie Soulard - Saint-Romain-sur-Gironde

Jeudi 9 août 2012, à 11 heures, il y a foule devant l'église de Mornac-sur-Seudre, où doit se produire le Quatuor Modigliani. La place manque pour permettre à tout le monde d'assister à ce concert des Jeudis Musicaux. Resté dehors, un petit garçon attend assis sur les marches, quand Philippe Bernhard, violon solo du quatuor, passe devant lui. Le musicien s'arrête, s'agenouille, et commence à jouer pour cet unique spectateur. *«Le Quatuor Modigliani se produit sur les plus grandes scènes mondiales, précise Yann Le Calvé, directeur artistique des Jeudis Musicaux. Entre New-York et Tokyo, ces musiciens font plus de 120 concerts par an. Mais ils savent aussi prendre quelques minutes pour consoler un enfant, qui s'en souviendra sans doute toute sa vie.»*



Yann Le Calvé

Des moments inoubliables, il y en a eu des centaines depuis la création du festival, en 1989. En vingt-cinq ans, plus de 500 concerts ont été organisés dans les églises de toutes les communes de l'Agglomération. Chaque année, pendant quatre mois, les Jeudis Musicaux offrent ainsi aux habitants comme aux touristes, une programmation de grande qualité, associant des jeunes talents aux artistes de renommée internationale. *«Avec deux concerts tous les jeudis dans des lieux différents, ce rendez-vous musical a aussi pour ambition de valoriser notre patrimoine local, grâce à la musique et à la participation de nombreux bénévoles dans chaque commune»*, explique Anne-Marie Masse, présidente de la commission culture de la CARA et maire de Le Chay.



Quatuor Modigliani - Mornac-sur-Seude



Igor Tchétuev - Meschers-sur-Gironde



Dan Zhu - Saint-Augustin



Laurent Korgia - Épargnes

Cette année, 34 concerts seront organisés dans toutes les communes de l'Agglomération, où une centaine d'artistes se produira du 6 juin au 26 septembre. Lors de la première édition des Jeudis Musicaux, cinq concerts avaient eu lieu dans des églises romanes. Le ministère de la culture venait de créer le label «Les Arts au Soleil», pour proposer des sorties culturelles aux vacanciers du littoral. L'Agglomération a profité de cette occasion pour lancer son festival, avec une subvention de l'Etat. La qualité de la programmation réalisée par Jacques Chauvain, responsable artistique des Jeudis Musicaux pendant vingt ans, ne trompe pas : le public répond présent et assure le succès de ces premiers rendez-vous. Ainsi, la CARA a décidé en 2002 de proposer un concert dans chaque commune de son territoire. *«Cette manifestation constituait la première action culturelle mise en place par l'intercommunalité, souligne Nathalie Giret, directrice des affaires culturelles de la CARA. Elle n'a jamais été remise en cause. Depuis vingt-cinq ans, les élus nous ont permis de développer le festival sur l'ensemble du territoire. Tout au long de ces années, nous avons œuvré avec les directeurs artistiques pour accorder nos églises et notre accueil aux plus belles musiques.»*

«Une alchimie complexe»

L'exercice n'a pourtant rien de facile. «C'est un projet

unique, mais aussi une alchimie complexe à trouver entre le planning des musiciens, la variété du répertoire et les caractéristiques des églises, résume Yann le Calvé, qui élabore la programmation des Jeudis Musicaux depuis 2011. Les concerts n'ont pas lieu *sur une scène unique, mais dans 34 lieux différents, qui n'ont pas les mêmes capacités d'accueil ni la même acoustique.»* Certaines églises sont plus appropriées pour les cordes, d'autres pour les cuivres ou le piano. Parfois, c'est la place qui manque pour accueillir plus de cent personnes ou pour loger un quatuor dans le transept. *«Ce qui n'empêche pas les petites églises de recevoir de grands artistes, comme Ophélie Gaillard à Vaux-sur-Mer»,* ajoute Yann le Calvé. Le 16 juin 2011, la violoncelliste, Victoire de la Musique 2003, avait joué en laissant la porte de l'église ouverte, pour permettre aux nombreuses personnes restées à l'extérieur d'écouter son récital.

Saison après saison, le festival continue ainsi d'évoluer, avec la même ambition d'excellence : accueillir chaque année les plus grands noms français et internationaux, et les futurs grands en devenir. Les musiques du monde et les musiques amplifiées, qui se prêtaient mal au cadre des églises romanes, ont été retirées de la programmation, désormais recentrée sur la musique de chambre. Des journées puis des semaines thématiques ont vu le jour autour du violoncelle, du quatuor à cordes ou des instruments à vent. Des cartes blanches



Mornac-sur-Seudre

sont laissées à certains artistes, comme le violoncelliste François Salque, qui jouera le 29 août à Saint-Palais-sur-Mer accompagné de douze violoncelles avec une présentation des œuvres par Frédéric Lodéon (Radiofrance). Plusieurs concerts sont désormais programmés en horaires décalés, à 18 heures ou à 11 heures : *«Cela permet de toucher un public varié, observe Nathalie Giret. A ces horaires, nous avons des parents et des grands-parents qui viennent accompagnés d'enfants, ce qui est moins le cas pour les concerts de 21 heures.»* Ces rendez-vous sont gratuits pour les moins de 16 ans, à qui ils offrent une opportunité de découvrir et d'aimer la musique classique. En partenariat avec les artistes, les répétitions leur sont ouvertes et deviennent des moments d'échanges. *«Les Jeudis Musicaux ne sont pas seulement destinés aux mélomanes avertis, souligne le directeur artistique. Il n'y a pas besoin de connaître la musique pour l'apprécier. L'important, c'est de créer la surprise, d'aiguiser la curiosité et de susciter des émotions.»*

«Une ambiance unique»

Plus de 200 bénévoles s'activent chaque année pour assurer dans leur commune le bon déroulement des Jeudis Musicaux. Ce sont eux qui organisent les moments de convivialité, à la fin de chaque concert, au cours desquels le public peut rencontrer les artistes lors d'un verre de l'amitié.

A Cozes, Alfredo Tomas assiste rarement à la fin du concert organisé chaque été dans l'Eglise, pendant la saison musicale. *«On manque toujours la deuxième partie, car on va préparer le pot offert après le concert»*, explique ce bénévole de l'Office de tourisme, qui participe à l'organisation de la manifestation dans sa commune. Un circuit éclairé de bougies guide ce soir-là les spectateurs de l'église jusqu'aux vieilles halles de la ville, où des rafraîchissements, des galettes charentaises et des fruits secs ont été installés sur les nappes. *«C'est un moment important, souligne Alfredo Tomas. On discute du programme et des prochains concerts, on rencontre les musiciens qui ont quitté leurs habits de scène. L'ambiance est décontractée. Il y a des gens venus des villages alentours et parfois de bien plus loin. C'est agréable, et cela crée des liens.»*

Chaque été, plus de 200 bénévoles participent, comme M. Tomas, à l'accueil des artistes et à la préparation du verre de l'amitié dans les communes de l'agglomération. Comités des fêtes, offices de tourisme, foyers ruraux et associations culturelles assurent aussi la diffusion des affiches et des flyers dans les commerces et les communes voisines. *«Ces bénévoles contribuent à faire connaître et à mettre en valeur les Jeudis Musicaux»*, observe Julie Courcier, coordinatrice de la saison musicale à la CARA. Lors des réunions préparatoires, chacun reçoit sa feuille de route sur les modalités d'organisation du concert, avec quelques consignes pour ne pas oublier d'éteindre la cloche, de récupérer les clés de la sacristie ou de prévoir des barrières pour le stationnement des véhicules techniques. Le jour J, les bénévoles apportent aussi le «catering», l'en-cas servi aux artistes dans les loges. A Boutenac-Touvent, Huguette Loiry leur prépare toujours un gâteau maison, ou des crêpes : *«c'est normal de bien les accueillir, d'avoir des échanges d'amitié»*, estime cette élue, qui fleurit aussi l'église du village avec des bouquets de tournesols.

«Aventure humaine»

Au fil des ans, cette convivialité est devenue l'une des marques de fabrique des Jeudis Musicaux. *«L'ambiance y est différente de celle des autres festivals de musique classique, observe Nicolas Muro, 36 ans, qui assiste à plusieurs concerts lors de chaque édition. On aime beaucoup le pot servi sur la place de l'église, à la fin du concert. On rencontre les artistes, on peut acheter leurs disques, on discute de musique, de projets. Certains, comme les musiciens du quatuor Ardeo ou du quatuor Girard, sont même devenus des amis.»* Tout comme le public, les artistes apprécient cette ambiance particulière. *«Ils sont sensibles à l'accueil et aux échanges avec le public, atteste Yann le Calvé, le directeur artistique de la manifestation, lui-même violoniste. Ces moments-là sont rares pour des artistes toujours entre deux avions ou deux trains.»*

Sentiers des Arts, Regards hors saison sur le Mur de l'Atlantique :

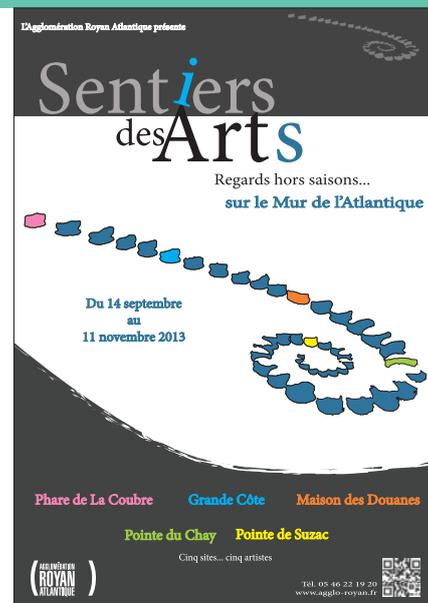
5 sites, 5 artistes !

Le dernier numéro de Cara'Mag vous présentait le nouveau projet culturel produit par la CARA et axé sur la découverte d'une autre forme d'art contemporain, le Land Art. Aujourd'hui, nous vous proposons de découvrir, à travers les propos des 5 artistes, les œuvres monumentales et éphémères qui, à partir du 14 septembre, seront exposées sur 5 sites du Mur de l'Atlantique.

Philippe VAZ COATELANT - MÉMOIRE, J'ÉCRIS TON NOM

A proximité du phare de la Coubre

«Mur de l'Atlantique, territoire d'histoire, champ de forces dans lesquels des civilisations se sont confrontées. Face à l'immensité de l'Océan, les vestiges de ces remparts d'un autre siècle semblent bien frères... A partir de ces éléments, j'ai convoqué la poésie des mots et plus particulièrement la mélodie d'une œuvre liée aux valeurs de cette libération, aux luttes et aux aspirations qui font vibrer cette période historique. «Liberté, j'écris ton nom» de Paul Eluard se transforme «in situ» en «Mémoire, j'écris ton nom». Un message gigantesque écrit sur l'horizon, les fondations des lettres ancrées à proximité du Phare de la Coubre, autant de symboles d'un avertissement : ne pas oublier les signes pluriels de ce territoire. Les signes de l'Histoire, les signes du Temps qui passe inexorablement, les signes des transformations écologiques... L'emplacement de ce message est aussi porteur d'un symbole fort : la mémoire doit être travaillée, écrite et transmise. C'est ici la vocation d'un lieu si historique.»



Thierry MONTROY - L'HORIZON INVERSE

Plage de la Grande Côte

«Les bunkers, ces témoignages d'une histoire sont bouleversants, ils sont bouleversants de tragédie, d'erreurs, d'impasse, de bêtise et de folie comme toute ruine issue de la guerre. C'est la contre-création absolue et dans ce sens tout oppose ces lieux chargés négativement à une intervention artistique... Comment me situer comme créateur avec mes outils artistiques dans le contexte du témoignage d'un tragique échec d'humanité ? En effet, il est impossible de nier la fonction de destruction de ces constructions inscrites comme des blessures dans un environnement littoral extraordinaire... Comment proposer un regard qui soulage, replace l'homme, interroge, assiste à la mémoire et au renouvellement du cycle de la vie ? Je pose donc un regard éphémère sur ces constructions en cours de disparition. Cette ligne horizontale blanche d'une centaine de mètres posée sur chaque bloc de béton, c'est une frontière, une ligne «spatiale et temporelle» qui fait basculer le regard d'un monde dans l'autre.»



Woitek SKOP - PAYSAGES ÉCLATÉS

Le jardin de l'ancienne Maison des Douanes

«La guerre peut faire voler en éclat les plus beaux paysages, les défigurer, les anéantir... Vivant à 200 mètres de la Maison des Douanes depuis 20 ans, je suis quotidiennement au contact de ce paysage maritime dont j'observe passionnément l'évolution. Grâce à cette proximité, je porte aussi un regard artistique sur ce territoire. Mon imaginaire est perpétuellement interpellé par les vestiges de la Seconde Guerre mondiale... Mon intervention plastique, sept bâches monumentales présentant les paysages de notre territoire réalisées en gravures numériques, dans lesquelles je cherche à mettre en valeur des paysages exceptionnels en créant des installations avec une symbolique forte qui interpellera les promeneurs.»

Violaine DEJOIE-ROBIN – SILENCE

La Pointe du Chay

«L'image, proposée pour les Sentiers des Arts, est celle de trois regards de femmes installés à l'ombre du Fort du Chay. Durant la Seconde Guerre mondiale c'est une bataille silencieuse qu'elles mèneront sur le terrain. Elles résistent à l'occupant par des actions courageuses. Elles feront passer de nombreux prisonniers de l'autre côté de la ligne de démarcation, elles seront marraines de guerre, ambulancières ; elles soutiennent, soignent, protègent les prisonniers et nombre d'entre elles entrent dans la résistance... L'ensemble de l'installation est une incitation à réinterroger notre manière d'être présent dans l'espace naturel. Le passé est là, visible, mais le regard va au-delà, il regarde l'horizon comme une promesse de jours meilleurs. Réalisés en filets de pêche, toiles de spinnaker et cadres de métal noir, ces tableaux de 1,70 mètre de haut sur 5 mètres de large sont une invitation à s'abandonner par ce que l'on voit et à se laisser porter par le paysage.»



Régis CROZAT - LE MUSÉE AMBULANT : À chacun ses ruines, chaque époque aura les siennes ou celles qu'elle mérite

La Pointe de Suzac

«Les modules du Musée ambulant idéal semblent tombés du ciel. L'histoire et son patrimoine se déplacent sur un lieu où la trace de l'homme est toujours présente. Extension de champ visuel du spectateur qui projette sa visite dans une unité de temps, de forme et de culture. Celle de l'architecture militaire depuis l'an 1000 et de ses vestiges... C'est une nouvelle mise en scène de ma collection (inventaire photographique des sites militaires en ruines dans le monde), pour laquelle les dimensions esthétiques et didactiques sont privilégiées. Il s'agit donc de deux cubes qui tournent selon le vent ou au gré des spectateurs. Chaque structure est une mise en scène de panneaux-miroir historiés. La composition, les couleurs, les formes, la lumière évoluent en permanence grâce à la rotation des cubes.»

Sentiers des Arts - Regards hors saison sur le Mur de l'Atlantique, du 14 septembre au 11 novembre 2013.

Renseignements auprès de la Direction des Affaires Culturelles et du Patrimoine :

Tél. 05 45 22 19 05 et www.agglo-royan.fr



Balade insolite et colorée sur les vestiges du

MUR DE L'ATLANTIQUE



Habituellement considéré comme un art très urbain, le graffiti trouve désormais sa place dans des lieux plus insolites où il vient animer d'autres supports... Dans le nord de notre territoire, sur le site dit du «Requin», les bunkers qui constituent le Mur de l'Atlantique sont devenus des lieux d'expression hors normes pour des artistes inconnus dont les œuvres éphémères viennent jouer avec l'imaginaire de chacun. Cara'Mag vous dévoile les plus surprenants «tableaux» disséminés face à la baie de Bonne Anse. Les uns remplaçant les autres au fil des saisons, vous pourrez peut-être en retrouver certains au gré de vos promenades dans ces alentours privilégiés du Phare de La Coubre.



L'art du Graffiti



Graffiti en langue française vient de l'italien graffito, terme désignant un stylet à écrire. Les graffitis existent depuis des époques reculées, dont certains exemples remontent à la Grèce antique ainsi qu'à l'Empire romain et peuvent aller de simples marques de griffures à des peintures de murs élaborées. Dans les temps modernes, la peinture aérosol et les marqueurs sont devenus les outils les plus utilisés. En 1960, Brassai publie le livre Graffiti, fruit de trente ans de recherches, régulièrement réédité, qui propose le graffiti comme une forme d'Art brut, primitif, éphémère. Picasso y participe. C'est sans doute la première fois que l'on évoque le graffiti comme un art qui a surtout pris son essor au début des années 80 aux Etats-Unis. En France, les graffitis issus de la tradition nord-américaine (tags, graff, free style) côtoient les graffitis issus de la tradition ouest-européenne (collages, pochoirs). Les auteurs de ces graffitis sont appelés graffeurs ou graffiti-artists plutôt que graffiteurs. Graffiti est le nom générique donné aux dessins ou inscriptions calligraphiées, peintes, ou tracées de diverses manières sur un support qui n'est pas prévu pour cela. La caractéristique première de cet art est d'être clandestin. Pour autant, aujourd'hui, le graffiti est exposé dans les plus prestigieuses galeries. Si on confond souvent Tag et Graff, il faut savoir que le premier est en fait la signature que l'artiste appose au second ! Un des graffeurs français les plus célèbres reste Ernest Pignon-Ernest qui s'est fait connaître à la fin des années 70, notamment en produisant des affiches sérigraphiées, sans slogan, qu'il exposera dans plusieurs grandes villes : «Les expulsés», collés sur les murs de maisons en démolition et représentant à taille réelle des personnes tenant des valises ou un matelas, «Rimbaud», représentant le poète, jeune, toujours à taille réelle. Les sérigraphies urbaines d'Ernest Pignon-Ernest interpellent le passant et lui demandent quelle est la place de l'homme ou de la poésie dans la cité moderne.



Un violon SUR l'agglo...

Pour la deuxième année consécutive et suite au vif succès rencontré l'année dernière, le festival «Violon sur le Sable» réinvestit la ville de Royan et le Pays Royannais dans le cadre d'«Un Violon sur la Ville» du 20 au 27 juillet.

Par son action culturelle, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique tend à valoriser l'intégralité de son territoire et à le faire découvrir au travers du prisme artistique. Alors, qu'il s'agisse de musique classique avec cette année les 25 ans des Jeudis Musicaux ou d'art contemporain avec les Sentiers d'Art en septembre, la CARA s'engage à la valorisation de son patrimoine et de ses richesses. Ainsi, il était évident de devenir aujourd'hui partenaire du Violon sur la Ville. Cette prolongation du Violon sur le Sable, là encore, entend créer un lien entre les visiteurs, les habitants et nos communes. Cette année, la CARA accueillera des concerts à Mornac-sur-Seudre, Ronces-les-Bains, Saint-Georges-de-Didonne, Talmont-sur-Gironde, Saint-Palais-sur-Mer, Royan et Vaux-sur-Mer. Autant d'occasions destinées à faire découvrir la musique et à propager l'esprit unique du Violon sur le Sable dans des lieux insolites.

Et toujours le
«Violon sur le Sable»,

plage de la Grande Conche à Royan à
22 h samedi 20, mardi 23 et
vendredi 26 juillet.

Toutes les animations sont gratuites à
l'exception du stage de Tango.

Renseignements :

www.violonsurlesable.com ou
www.agglo-royan.fr

Dimanche 21 juillet

- **17h** : «Un Violon sur le Green» : la soprano Natalie Dessay, le baryton Laurent Naouri et le pianiste Guillaume de Chassy investissent les pelouses du Golf de Royan le temps d'un concert avec orchestre de chambre, sous la baguette de Jérôme Pillement.
- **10h30 - 19h** : Stage de Tango avec Jorge Rodriguez et sa partenaire Marina Carranza sur la terrasse du Palais des Congrès de Royan.
- **22h** : Projection en plein air du concert du Violon sur le Sable 2012 dans les Jardins du Palais des Congrès de Royan.

Lundi 22 juillet

- **10h30** : Atelier découverte des instruments et Concert à l'aire de jeu du Centre Social de Marne L'Yeuse à Royan.
- **10h30 - 19h** : Stage de Tango avec Jorge Rodriguez et sa partenaire Marina Carranza sur la terrasse du palais des congrès de Royan.
- **21h** : Concert en famille avec Laurence Ferrari accompagnée de Renaud Capuçon, et Jérôme Ducros au théâtre de verdure du Parc de Royan, avec la fameuse histoire de Babar, Ferdinand le petit taureau et la boîte à joujoux pour une invitation à la tendresse et à l'émerveillement.

Mardi 23 juillet

- **10h30 - 19h** : Stage de Tango avec Jorge Rodriguez et sa partenaire Marina Carranza sur la terrasse du Palais des Congrès de Royan.

Mercredi 24 juillet

- **11h** : Atelier Slam avec Grand Corps Malade, dans les jardins de la mairie de Vaux-sur-Mer.
- **19h** : Récital de Piano avec Alexandre Tharaud, sur les falaises de Talmont sur Gironde, au pied des vignes «Les Hauts de Talmont».
- **23h** : Bœuf des musiciens Sitar et Cordes ou «Bougies Party», plage de Vallières à Saint-Georges-de-Didonne.

Jeudi 25 juillet

- **11h** : Fanfare de l'orchestre du Violon sur le Sable au kiosque de Pontailac à Royan.
- **21h** : «Chacun son court» au Garden Tennis de Royan. Jean-François Zygel a tenu à remettre son titre en jeu. Nul doute qu'il trouvera un adversaire à sa hauteur en la personne de Bruno Fontaine.

Samedi 27 juillet

- **18h** : Trio Accordéons Motion Trio au Port de Mornac-sur-Seudre.
- **21h30** : «Migration Sonore» au théâtre de verdure de la Pinède à Ronces-les-Bains. Au contact des chants d'oiseaux, la musique prend son envol, devient sauvage.



VIE DES COMMUNES

Plan Plage Territorial

À la Côte Sauvage, des balises sur les plages pour davantage de sécurité



Côté plage

Il sera désormais très difficile de se perdre dans les 8 000 hectares de la forêt domaniale de la Coubre. Dans le cadre du Plan Plage Territorial de la CARA, une cinquantaine de balises de repérage ont en effet été installées sur les lignes forestières de la Coubre. En cas d'urgence, les usagers pourront ainsi prévenir les pompiers de leur position et faciliter les interventions des secours, en appelant le 18 ou le 112 à partir de leur téléphone portable.

Rongés par le temps. Les lignes du massif de la Coubre sont numérotées et marquées par l'Office National des Forêts (ONF) pour l'exploitation forestière. Elles sont également utilisées, depuis quelques années, par les usagers de la plage et notamment par les surfeurs comme point de repère. Néanmoins, les poteaux qui comportaient les numéros de lignes étaient parsemés et rongés par le temps. Il devenait ainsi urgent de réactualiser ce marquage par l'implantation de nouvelles balises afin qu'elles soient visibles de tous.

A l'heure actuelle, seules les lignes forestières comportant un chiffre impair ont fait l'objet d'une numérotation. Pour chaque ligne signalisée, une balise a été implantée côté route et une côté plage : ainsi, **les balises de repérage ont été positionnées de sorte que chaque usager puisse définir sa position géographique en tous lieux du massif**, qu'il soit au bord de la route, sur la piste cyclable ou sur la plage. En 2011, à l'initiative de la CARA, un projet de marquage de la piste cyclable s'était achevé par la réalisation d'un jalonnement pour les deux roues sur le linéaire reliant Ronce-les Bains à Saint-Palais-sur-Mer, au lieu-dit le Petit Poucet : un point de repère a été matérialisé au sol tous les 200 mètres.

L'installation des balises répond à l'un des objectifs du Plan Plage Territorial, celui de renforcer la surveillance, la prévention et la gestion des risques sur le littoral. Elle a été réalisée en concertation avec la commune de La Tremblade, le Service Départemental d'Incendie et de Secours et l'ONF, à la suite de réunions de travail qui ont laissé entrevoir un réel besoin en termes de signalétique sur le massif de la Coubre. La CARA a investi 6 000 euros dans le financement de cette première action du Plan Plage Territorial et a confié la maîtrise d'œuvre des travaux à l'ONF.



Côté route



Jalonnement piste cyclable



Bernard GIRAUD, vice-président de la CARA délégué à l'environnement, aux espaces naturels et sensibles.

• **Quels sont les objectifs du Plan Plage Territorial, dont vous êtes l'élu référent ?**

Le Plan Plage Territorial doit permettre de répondre aux problèmes que nous pose la gestion de l'espace littoral sur un territoire à vocation touristique. Il consiste d'abord à mettre en valeur notre littoral ainsi que son arrière-pays, en proposant des aménagements de qualité qui respectent le milieu naturel. Cinq axes de travail ont ainsi été abordés dans les réunions de travail : les équipements, l'accessibilité aux plages, l'accueil des personnes à mobilité réduite, les loisirs, l'environnement et la sécurité.

• **Pourquoi la CARA a-t-elle souhaité s'investir sur ce projet ?**

L'Agglomération Royan Atlantique étudie depuis longtemps le littoral, notamment grâce au Service Environnement, Energie et Gestion Intégrée des Zones Côtières. La collectivité a conscience du potentiel naturel et maritime dont elle dispose et pour lequel elle doit assurer la préservation. La concertation est de plus l'une des conditions de réussite de ce projet. C'est pourquoi la CARA, par sa vision intercommunale, apparaît comme la structure la plus qualifiée pour répondre à ce critère.

• **Quelles sont les échéances fixées ?**

Notre programme d'actions, actuellement en cours d'élaboration, devrait être achevé pour la fin de l'année 2013. En parallèle, une politique d'intégration paysagère des équipements sera développée par la réalisation d'une charte qui sera adoptée pour la saison 2014. Elle aura pour vocation de créer une identité commune des aménagements réalisés sur les plages.

Sécurité des Zones de baignade

Des plages bien surveillées

Pas moins de 125 sauveteurs seront présents, cet été, dans les 21 postes de secours implantés sur le littoral, entre La Tremblade et Meschers-sur-Gironde. Ce dispositif bien rôdé permet à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique d'assurer la sécurité des milliers de baigneurs sur nos plages, en partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

La surveillance des zones de baignade sera assurée tous les jours du samedi 22 juin au dimanche 1^{er} septembre, de 11 heures à 19 heures. Elle commencera dès le 15 juin pour neuf plages de Saint-Georges-de-Didonne (plage centrale), Royan (le Lido/Mirado, le Chay et Pontailiac), Vaux-sur-Mer (Nauzan), Saint-Palais-sur-Mer (plage centrale et Grande Côte) et Les Mathes (Les Pins de Cordouan, Le Clapet).

Des bracelets de plage pour les plus petits seront remis gratuitement dans les différents postes de secours. Ils permettent d'inscrire le nom de l'enfant, son prénom et les coordonnées du ou des responsables à contacter.

Le service gestion des espaces naturels sensibles de la CARA assurera de son côté la surveillance d'une partie des 5 000 hectares de la forêt de la Coubre et des 950 hectares de la forêt des Combots d'Ansoine, ainsi que les accès aux plages et la piste cyclable littorale. Les gardes du littoral veillent aussi à l'entretien et au nettoyage des parkings, à la protection des dunes et à la prévention des risques d'incendie.

Qualité optimale des eaux de baignade

A l'issue des contrôles sanitaires réalisés par l'Agence régionale de la santé, vingt plages du territoire de la CARA ont vu leurs eaux classées en catégorie A (eau de bonne qualité), et quatre en catégorie B (eau de qualité moyenne).

Exposition au soleil : mieux vaut prévenir

Chaque année, l'exposition excessive au soleil conduit à des insulations. Elle accélère aussi le vieillissement de la peau et joue un rôle essentiel dans l'apparition des cancers cutanés dont la fréquence est en progression chez les patients de plus en plus jeunes. Il est donc important de prendre les précautions adaptées :

- Exposez-vous au soleil progressivement et raisonnablement
- Evitez de vous exposer aux heures les plus chaudes de la journée, entre 11h et 16h.
- Utilisez des crèmes solaires protectrices, chapeaux et lunettes surtout pour les jeunes enfants et nourrissons très sensibles au soleil et aux coups de chaleur.



Nautisme

Les jeunes sportifs à l'honneur

Cent-dix jeunes sportifs des clubs et écoles de loisirs ont été distingués pour leurs résultats obtenus en 2012 en voile, char à voile, surf et canoë-kayak.

La cérémonie a eu lieu le 12 avril, au village vacances Azuréva de Ronce-les-Bains. Une centaine de jeunes sportifs du territoire y ont reçu un trophée, remis par le président de la CARA, Jean-Pierre Tallieu, pour leurs performances en voile, char à voile, surf et canoë-kayak. « Ces trophées ne mettent pas seulement en valeur les résultats sportifs de la saison 2012, a souligné Jean-Pierre Tallieu. Ils apportent également un éclairage particulier sur les différentes disciplines pratiquées sur nos côtes, et un coup de projecteur sur nos champions, nos futurs champions et les jeunes sportifs, tous animés par la même passion et la même envie d'exceller dans leur sport. » Débutants ou sportifs de haut niveau, issus des clubs ou des écoles de loisirs, tous ces jeunes ont ainsi été mis à l'honneur devant leurs dirigeants de clubs, entraîneurs et parents.

Excellence. Avec le financement des activités nautiques scolaires ou le soutien apporté à la pratique sportive, la remise des Trophées nautiques 2012 participe à cette même volonté de la CARA d'accompagner et de développer les activités nautiques sur le territoire, par le biais de sa Station Nautique Agglo Royan Atlantique : « mon souhait, c'est que notre agglomération soit reconnue comme un territoire d'excellence dans ce domaine, a poursuivi Jean-Pierre Tallieu. C'est pourquoi nous parrainons aussi les sportifs qui se sont hissés au plus haut niveau. Toutes ces actions n'ont qu'un seul but : faire du nautisme un atout du territoire, créateur d'emplois et de développement local. »



Les sportifs récompensés par un trophée

Canoë-kayak (Saujon) : Marc Doreau, Maxime Charron (canoë-kayak descente double, 5^{èmes} au championnat de France) ; Marie-Charlotte Doreau (canoë-kayak descente, 13^{ème} au championnat de France). Entraîneurs : Frédérique Merle, Philippe Babin et Marielle Couil.

Surf Club : Charly Quivront (surf, 14^{ème} au classement national surf junior, demi-finaliste aux championnats de France juniors) ; Alycia Tonon (surf, 4^{ème} au championnat régional Ondine). Entraîneurs : Bernard Peyvel, Alexis Lelièvre, Damien Faveau et Antoine Canellas.

Saint-Georges-de-Didonne : Manon Audinet (catamaran Hobie Cat 16, vice-championne d'Europe jeunes, championne de France espoirs, sélectionnée pour le circuit préolympique français RIO 2016) ; Aurélien Morandière (char à voile classe 5, 3^{ème} au championnat du monde, champion de France) ; Alban Morandière (char à voile classe 5, 4^{ème} au championnat du monde, vice-champion de France) ; Sophie Aubert et Anaïs Tartiere (catamaran Tyka, 3^{èmes} au national jeune, premier équipage féminin, 4^{èmes} au championnat de France, premier équipage féminin). Entraîneurs : Fabrice Denis (catamaran), Colin Thomas (planche à voile), Thierry Eveillé (char à voile) et Nicolas Neau.

La Palmyre : Charline Picon (planche à voile RS : X, 8^{ème} aux JO de Londres, 7^{ème} au championnat du monde, 1^{ère} au championnat de France, sélectionnée pour le circuit préolympique français Rio 2016).

Meschers-sur-Gironde : Antoine Tiffon-Terrade et Guillaume Elliot (catamaran Hobby Cat 16, 5^{èmes} au championnat d'Europe jeunes, vice-champions de France espoirs, champions de ligue) ; Benjamin Tiffon-Terrade et Charlie Biarreau (catamaran Hobie Cat 16, 6^{èmes} au championnat d'Europe jeunes, 8^{èmes} au championnat de France espoirs) ; Thomas Tiffon-Terrade et Augustin Hugues (catamaran Hobie Cat 16, 7^{èmes} au championnat d'Europe, 7^{ème} au championnat de France espoirs) ; Morgane Gombaud et Marjorie Duret (catamaran SL 15.5, 4^{èmes} au championnat de France espoirs, premier équipage féminin) ; Morgan Putier et Florian Gohier (catamaran SL 15.5, 8^{èmes} au championnat de France espoirs). Entraîneurs : Véronique Percher, Franck Tiffon-Terrade et Dominique Malochet.

Ronce-les-Bains : Hugo Feydit et Charlie Ageneau (dériveur double 470, participation à des compétitions internationales, 15^{èmes} à la semaine Olympique de Kiel) ; Gaultier Tallieu-Gueydan (Optimist, champion de ligue, 2^{ème} à la sélection inter ligue). Entraîneurs : Dimitri Neau et Bruno Patarin.

Régates de Royan : Manon Germes (dériveur Laser, 2^{ème} féminine au championnat de ligue).

Formation renforcée

pour les apprentis moniteurs

À l'initiative de la CARA et de la Station Nautique Agglo Royan Atlantique, quatre écoles de voile du territoire mettent leurs moyens en commun pour proposer une formation étoffée d'assistant moniteur voile (AMV) aux jeunes qui souhaitent associer leur passion du nautisme à leurs premiers pas dans la vie professionnelle.

Le diplôme n'a pas changé, mais la formation pour l'obtenir n'a jamais été aussi complète et diversifiée. Depuis le mois d'avril, quatre écoles de voile du territoire ont mis en commun leurs moyens humains et matériels pour proposer une formation commune au certificat de qualification professionnel d'assistant moniteur voile (AMV). Accessible à partir de 16 ans, ce diplôme fédéral offre à son titulaire la possibilité d'enseigner la voile contre une rémunération.

Auparavant, les clubs de Royan, Saint-Palais-sur-Mer, Saint-Georges-de-Didonne et Meschers-sur-Gironde assuraient chacun de leur côté les 80 heures de formation en alternance dispensées aux stagiaires. En mutualisant leur matériel mais aussi leurs professeurs, les écoles de voile donnent une nouvelle ampleur à la formation d'AMV : «L'avantage pour le stagiaire, c'est qu'il a désormais plusieurs formateurs, et qu'il peut évoluer sur différents plans d'eau», explique Nicolas Neau, formateur national à Saint-Georges Voiles. «Cela permet de multiplier les échanges entre stagiaires et entre formateurs, et de confronter les expériences ou les techniques», ajoute Damien Beaugendre, moniteur aux Régates de Royan.

Job d'été. Pendant les vacances d'avril, ils étaient six apprentis, âgés de 16 à 21 ans, à poursuivre leur formation d'AMV au club saint-georgeais. Spécialisés en dériveur, en planche à voile ou en catamaran, tous ont déjà effectué plusieurs stages d'été avant d'aller donner un coup de main bénévole à leur club. «La voile, c'est un sport magnifique», explique Alexandre, 16 ans, qui pratique depuis dix ans au Cercle nautique de Meschers. «Aujourd'hui, je souhaite apprendre aux autres ce qu'on nous a appris.» Roméo, 17 ans, fait de la compétition en planche à voile à Saint-Georges. «En passant le diplôme d'AMV, je vais pouvoir encadrer les stages pendant la saison estivale, ainsi que les débutants qui se lancent dans la compétition», précise-t-il. Comme job d'été, c'est aussi plus sympa que d'aller faire la plongée. Après la sécurité et l'utilisation du matériel, le groupe a suivi en avril des cours sur l'animation des groupes. La troisième partie de la formation se fera au cours de l'été, avec les premiers encadrements de stagiaires en conditions réelles. «Si la formation d'AMV peut offrir un premier pas dans la vie professionnelle, elle permet aussi aux bases nautiques d'augmenter leurs capacités d'encadrement en haute saison», souligne Arnaud Goichon, animateur du Schéma nautique de l'Agglomération Royan Atlantique, pour qui la mutualisation des moyens et des compétences entreprise par les écoles de voile constitue un premier pas vers un futur centre de formation territorial des AMV.



A Saint-Georges-de-Didonne, les formateurs Nicolas Neau et Damien Beaugendre encadrent un groupe de jeunes stagiaires.

En pratique

La formation au certificat de qualification professionnel d'assistant moniteur voile se déroule en alternance : 80 heures à faire en centre de formation et 80 heures dans une structure d'accueil avec tuteur. Son coût s'élève à 660 euros. Il est pris en charge pour les jeunes déjà licenciés dans l'une des quatre écoles de voile du territoire. Des prérequis sont demandés aux stagiaires : avoir une formation aux premiers secours (PSC1), le permis côtier, et un niveau minimum en voile (certificat de niveau 5).



2 300 jeunes formés aux sports nautiques

Les activités nautiques scolaires financées par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique vont s'achever au mois de juin : plus de 2 300 élèves scolarisés dans 34 écoles auront ainsi bénéficié d'une formation au



surf, au kayak et à la voile, dispensée dans l'un des dix centres nautiques de l'agglomération. Doté d'un budget de 350 000 euros, le programme de voile scolaire est mené en partenariat avec l'Inspection de l'éducation nationale. Son objectif principal est de permettre à tous les écoliers du territoire de découvrir et de pratiquer une activité nautique et d'acquérir à terme une culture maritime.

Un entraînement au plus haut niveau



Formés à La Tremblade et à Royan, Hugo Feydit et Charlie Ageneau s'entraînent aujourd'hui au Pôle France voile de La Rochelle. Objectif : les championnats du monde jeunes en dériveur 470, qui auront lieu à La Rochelle du 27 juillet au 10 août.

Seize heures, un vent de sept nœuds et une mer de petits clapots : «*des conditions très dures*», commente Didier Bernard, l'un des quatre formateurs du Pôle France Voile de La Rochelle. Debout dans son zodiac, il dirige avec un porte-voix la séance d'entraînement d'Hugo Feydit et Charlie Ageneau dans la baie de La Rochelle : quatre heures par jour et quatre jours par semaine, le jeune équipage multiplie les manœuvres sur son dériveur 470, classé bateau olympique depuis 1976. Objectif : les championnats du monde jeunes, qui auront lieu à La Rochelle, du 27 juillet au 10 août. «*Au Pôle, on n'entraîne que des séries olympiques, précise Didier Bernard, ancien coach de l'équipe de France de voile aux jeux olympiques de Barcelone, et actuel entraîneur des Bleuets, l'équipe de France Jeunes. On s'occupe des jeunes dont l'objectif principal est de rentrer en équipe de France.*»

Hugo et Charlie naviguent ensemble depuis deux ans. Ils se sont rencontrés en section sport études, au lycée Daudet de La Rochelle, avant d'enchaîner les compétitions au niveau national, européen et mondial. En 2012, ils ont fini quinzième à la coupe du monde seniors de Kiel, en Allemagne, sur une mer du Nord démontée. Cette performance leur a permis de décrocher le statut de jeunes sportifs de haut niveau, et leur a ouvert les portes du Pôle France Voile : ils bénéficient ainsi des structures et des formateurs du Pôle, ainsi que des horaires aménagés pour poursuivre leurs études d'ingénieur à La Rochelle et à Bordeaux. Le reste du temps, ils le passent sur l'eau, à «*tenter d'améliorer la vitesse pure du bateau*».

Les réglages du dériveur commencent bien avant sa mise à l'eau. «*Toutes les améliorations*

Licenciés à La Tremblade, soutenus par la CARA



techniques sont autorisées, explique Charlie, 21 ans, qui vient de recoudre le sac à spi. *La seule limite, c'est le poids minimum et la dimension du bateau.*» En mer, *«on parle avec le bateau et le bateau nous répond, ajoute Hugo. On le contraint, en essayant de lui transmettre le plus de rigidité et de force possible. Dans les manœuvres d'empannage, les plus techniques, il nous arrive d'aller chercher la limite quand il y a du vent. Parfois, le bateau nous dit non et il se retourne. Il ne pardonne pas les erreurs.»* Le vent sur le visage, la vitesse, les vibrations dans les jambes, le buste ou les abdominaux... *«Toutes ces sensations nous permettent de savoir si le bateau est bien réglé».* Quelques minutes d'observation, Didier lève son porte-voix, le dériveur s'approche du zodiac : *«le mât est trop penché»*, indique l'entraîneur. Aussitôt, l'équipage s'affaire à régler les haubans.

Au programme de la séance : navigation «comme en régates, super plat», «création de vitesse» et répétition des phases de départ «pour se lancer et être à fond tout de suite». Pas évident, en pleine mer, de se placer au plus près d'une ligne imaginaire tendue entre deux bouées, sans se fier à la position des autres concurrents. *«Hugo et Charlie, c'est un équipage en construction, explique Didier Bernard. Ils sont très physiques. On travaille plus particulièrement la technique, mais aussi l'organisation interne. Qui fait quoi, à quel moment, cela se construit.»* Il n'y a pas de capitaine à bord. Hugo tient la barre et la grande voile, et Charlie, son équipier, gère le positionnement du bateau. *«L'équipier a un rôle tactique et décisionnel très important, souligne leur entraîneur. Il va appliquer la stratégie, chercher la meilleure route pour aller à la bouée.»* La répartition des rôles se fait aussi en fonction du sens du vent et des bords à tirer et peut donc changer pendant la course. *«Ce qui marche, c'est l'association entre la maîtrise technique et la connaissance d'eux-mêmes, et de ce qu'ils sont capables de faire, poursuit Didier Bernard. Pour arriver au plus haut niveau, cela prend entre 5 et 8 ans. Ce qui est dur pour les jeunes, c'est que dès qu'ils commencent en compétition internationale, ils rencontrent le champion olympique !»* Il en faut plus pour impressionner le tandem : *«Pour nous la voile, ce n'est pas juste un loisir. On le fait sérieusement, on partage les mêmes objectifs. Aux championnats du monde, on ne fera pas partie des favoris, mais on aura une carte à jouer.»*



Hugo Feydit, 21 ans a commencé la voile à 8 ans au club de La Tremblade, après avoir effectué plusieurs séances de voile scolaire. Il a débuté la compétition en Optimist jusqu'à 15 ans, avant de passer au dériveur 420, en sport-études au lycée Daudet de La Rochelle. Charlie Ageneau, 21 ans, a découvert la voile à 12 ans à Royan, en Optimist puis en Laser. Les deux sportifs ont formé leur équipage de double 470 en terminale au lycée Daudet de La Rochelle. Le tandem enchaîne depuis les compétitions nationales et internationales. Licenciés à La Tremblade, les deux sportifs bénéficient d'une convention de sponsoring avec la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, qui leur a permis d'acheter leur bateau et de mener à bien leur projet sportif.



Manifestation

Remontée de la Seudre

23, 24 et 25 août : tous les chemins mènent à la Seudre !

Sur terre ou sur mer, cette année encore c'est sous le signe de la fête et du goût que tous les moyens seront bons pour partir à la découverte du patrimoine ostréicole de notre territoire. Trois jours de promenades en tout genre où petits et grands marcheront, cavalieront, pédaleront ou navigueront avec pour point de vue le plus petit estuaire d'Europe.

On ne présente plus l'évènement phare de la fin de saison souhaité par la CARA, la Remontée de la Seudre ! Depuis 1996 elle vient clore la période estivale tout en s'inscrivant dans un objectif de développement du tourisme de loisirs dans l'arrière-pays. Organisées par Station Nautique Agglo Royan Atlantique, ces trois journées dont la date varie entre fin août et début septembre en fonction des coefficients de marée vous réservent cette année encore bien des surprises ! Voici dans le détail le programme des réjouissances de cette édition 2013.

VENDREDI 23 AOÛT

Ouverture de la Remontée de la Seudre

MORNAC-SUR-SEUDRE – Port

À partir de **15h Voiles de Mornac** - Animations traditionnelles du port : tannage de voiles et de filets, voilerie, ramendage de filets, matelotage, atelier ostréicole traditionnel... par l'association Seudre et Mer.

De **18h à 19h30 Arrivée des bateaux traditionnels** - présentation commentée.

19h30 Apéritif offert par la commune.

20h Pique-nique tiré du panier (tables et bancs installés) en musique.

21h30 Concert pyrotechnique - mise en lumière du port.

SAMEDI 24 AOÛT

RANDONNÉE KAYAK

RONCE-LES-BAINS - Base nautique

13h à 14h30 Confirmation des inscriptions à la randonnée nautique.

14h30 à 15h30 Acheminement du matériel pour départ groupé.

16h Départ randonnée nautique.

Kayaks – Canoës Port du gilet obligatoire.

Halte Dégustation d'huîtres sur la Grève à La Tremblade.

À partir de **17h30 Arrivée randonnée nautique** à la Grève à Duret - Arvert.

18h Départ de la navette retour pour les chauffeurs de la randonnée nautique.

RANDONNÉES PÉDESTRE/CYCLO/ÉQUESTRE

ARVERT – Stade

12h Pique-nique tiré du sac avec tous les randonneurs (pédestre, cyclo, équestre, nautique).

Inscriptions randonnées à pied, à vélo et à cheval ; Prévoir de l'eau et un équipement adapté à la randonnée, le port du casque et de la bombe est fortement conseillé.

14h Départ randonnées pédestre et équestre - Arrêt Dégustation d'huîtres offerte par la commune de La Tremblade.

14h30 Départ randonnées cyclo / VTT

Arrêt Dégustation d'huîtres offerte par la commune La Tremblade.

2 parcours vélo au choix : 1 VTT et 1 cyclo route.

ARVERT – Stade

À partir de **17h30 Arrivée des randonneurs**

18h30 Remise des prix - Apéritif offert par la commune.

20h Repas de village : approvisionnement sur le marché fermier ou pique-nique tiré du panier.

21h CONCERT «LES CROGS» chansons festives et traditionnelles / musiques bretonnes, québécoises, celtiques et chants de marins.

DIMANCHE 25 AOÛT

RANDONNÉE NAUTIQUE

LA TREMBLADE - Embarcadère

11h30 à 16h Inscriptions à la randonnée nautique - ouverte à toutes embarcations sans moteur. Port du gilet obligatoire.

Animation musicale par les musiciens de «L'Affaire à Swing».

16h30 Départ des kayaks, canoës, avirons, voiles légères, stand up paddle, omnis...

17h30 Départ des voiles traditionnelles - habitables

PORT DE L'ÉGUILLE-SUR-SEUDRE

À partir de **17h30 Arrivée de la randonnée nautique**

18h30 Remise des prix d'honneur.

19h Apéritif offert par la commune.

À partir de **19h30 : «Repas de port»**

19h30 Départ de la navette retour pour les chauffeurs de la randonnée nautique, port de l'Éguille-sur-Seudre.

20h30 Concert du groupe «L'Affaire à Swing» - Swing - Manouche - Latino

MARCHÉ DE PRODUITS RÉGIONAUX

15h à 19h - Port de l'Éguille-sur-Seudre



ÉCONOMIE & TERRITOIRE

CLAUDINE en résidence à Saint-Georges-de-Didonne cinq mois par an

RÉSIDENCES SECONDAIRES : VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

La CARA participe à une vaste enquête lancée dans le département pour mieux connaître les propriétaires de résidences secondaires et leur relation avec le territoire.

Combien de jours passez-vous chaque année dans votre résidence secondaire ? Quelles activités pratiquez-vous durant vos séjours ? Etes-vous satisfait des équipements, des services et des commerces locaux ? Telles sont quelques-unes des questions qui seront posées à 10 000 propriétaires de résidences secondaires, dans le cadre d'une vaste enquête réalisée par des chercheurs de l'Université de La Rochelle, en partenariat avec Charente-Maritime Tourisme, les deux chambres de commerce et d'industrie du département et les collectivités locales associées au projet. Pour recueillir ces informations, un questionnaire leur sera adressé à partir du 15 juin. «L'objectif de cette étude est de mieux connaître le profil et les attentes des résidents secondaires, ainsi que l'usage qu'ils font de leur bien», précise Sylvie Legros, responsable du pôle action économique et développement local de la CARA. «Il s'agit aussi de savoir ce qui les a attirés sur notre territoire, et quels seront leurs besoins à l'avenir», poursuit Jean-Marc Audouin, responsable du service tourisme et nautisme de la CARA.

Expérimentation. Cette étude sera menée dans un premier temps à titre expérimental, dans neuf communes du département, dont Saint-Georges-de-Didonne, Saint-Palais-sur-Mer et la Tremblade-Ronce-les-Bains. Les questionnaires seront envoyés au domicile principal des propriétaires, en fonction d'un fichier d'adresses constitué à partir des matrices cadastrales ou des fichiers fiscaux, et validé par la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL). Les données recueillies seront traitées de manière anonyme, en toute confidentialité, dans le respect de la loi informatique et liberté. «Ceux qui le souhaitent pourront donner leur numéro de téléphone, à la fin du questionnaire, pour être contactés après la saison estivale afin d'approfondir l'étude», ajoute Sylvie Legros. Le questionnaire sera également disponible jusqu'au 15 septembre dans les mairies et les offices de tourisme des trois communes, ainsi que sur le site internet de la CARA : www.agglo-royan.fr.



Cinq mois par an à 300 mètres de la plage

Originaire du Loiret, Claudine est propriétaire d'un petit logement à Saint-Georges-de-Didonne, où elle vient vivre cinq mois par an à la belle saison. «On a acheté en 1999, précise-t-elle. Avant, on allait sur la Côte d'Azur. Une amie, qui avait une maison à Etaules, nous la louait à Pâques. On a découvert Saint-Georges par la suite, avec des amis qui y ont un appartement. Cela nous a bien plu. On a d'abord loué, avant de faire le tour des agences et de trouver cette maison.» Une grande chambre, un séjour, une cour ensoleillée... et la plage à 300 mètres : «Moi j'aime bien ici, poursuit Claudine, qui participe aux nombreuses activités proposées par une association locale. Jusqu'à présent, les petits enfants venaient, mais maintenant ils sont grands. Alors on a supprimé les lits superposés.»

92 000

résidences secondaires dans le département

En 2009, on comptait 398 000 logements dans le département :

280 000 résidences principales,

92 000 résidences secondaires et

26 000 logements vacants.

Sur le territoire de la CARA, on compte

36 416 résidences principales, et

34 649 résidences secondaires, ainsi que

2 882 logements vacants.

95% des propriétaires de résidences secondaires du département résident en France :

27% sont originaires d'Île de France et

35% du Poitou-Charentes.

56% des propriétaires étrangers sont d'origine britannique.

Une nouvelle zone d'activités à Saujon

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique va créer un second parc d'activités économiques de 5 hectares sur la commune de Saujon. Vingt-neuf parcelles d'une surface comprise entre 500 et 4 000 mètres carrés y accueilleront dès 2014 des entreprises artisanales, commerciales et de services.

Inaugurée en 2006, la zone d'activités les Touzelleries, au sud-ouest de Saujon, affiche complet : il ne reste plus qu'une parcelle en cours de vente sur les quatorze aménagées par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises, la CARA va créer un nouveau parc d'activités économiques au nord-est de la ville, le long de la RN 150, au lieu-dit «La Roue» : il disposera de vingt-neuf parcelles modulables d'une surface comprise entre 500 et 4 000 mètres carrés, adaptées aux différents besoins des entreprises.

«Ces terrains permettront d'accueillir des entreprises nouvelles, en création ou en développement, dont certaines seront extérieures au territoire, précise Stéphane Mendousse, responsable du service commerce, artisanat et industrie de la CARA. Notre objectif, c'est de pouvoir accompagner ces entreprises, créatrices d'emplois et de richesses.»

Les premiers terrains de la zone ont été acquis en 2008. L'achat de parcelles supplémentaires a permis de réaliser un projet global, avec la création de voies d'accès et de fossés végétalisés pour l'évacuation des eaux pluviales, la plantation d'arbres et de haies paysagères. Les travaux, qui représentent un investissement prévisionnel de 1 million d'euros, doivent commencer en octobre et s'achever avant l'été 2014.

Pour la commercialisation, renseignements au 05 46 22 19 57 et sur www.agglo-royan.fr.



«Nous avons
besoin d'agrandir
notre entreprise»

Les Enduits du soleil est l'une des premières entreprises à s'être installée sur la zone d'activités de la Roue, en 2012, après les cars Météreau et les plats cuisinés Jacques Peneau. «Notre dépôt situé au centre-ville de Saujon était devenu trop petit, explique Constant Carroni, le co-gérant de cette entreprise spécialisée dans l'isolation immobilière par l'extérieur. Nous avons besoin de l'agrandir tout en voulant rester à Saujon.» Les parcelles proposées par la CARA répondaient à ce double objectif. Sur les plans dessinés par M. Carroni, la PME a alors fait construire un bâtiment moderne regroupant un espace de bureaux et un entrepôt de stockage, accessible depuis l'une des deux entrées de la parcelle. «Cela nous permet d'entrer d'un côté et de sortir de l'autre en faisant le tour du bâtiment», apprécie Constant Carroni, dont la société emploie 14 salariés. Autre point fort : l'accessibilité, avec une sortie vers Cozes et une autre vers la RN150 en direction de Royan et Saintes, la quatre-voies longeant d'ailleurs le futur parc d'activités.

Une nouvelle réglementation thermique pour les constructions neuves

Afin de construire des bâtiments performants d'un point de vue énergétique, une nouvelle réglementation thermique, dite RT 2012, est mise en place depuis le 1^{er} janvier 2013. Elle s'applique à toutes les constructions neuves, aux extensions et aux surélévations de bâtiments existants.

Maisons individuelles, logements collectifs, écoles, crèches, bureaux... Depuis le 1^{er} janvier, toutes les constructions neuves doivent respecter de nouvelles normes en matière d'isolation et de consommation d'énergie. Issue du Grenelle de l'environnement, la réglementation thermique 2012 (RT 2012) a pour objectif de limiter les consommations énergétiques des bâtiments neufs, qu'ils soient pour de l'habitation (résidentiel) ou pour tout autre usage (tertiaire).

Pour atteindre cet objectif, cette réglementation définit un cadre assez strict, qui doit permettre de diviser par trois la consommation énergétique des bâtiments neufs : le plafond de 50 kilowattheures d'énergie primaire par mètre carré et par an, valeur moyenne du label «bâtiments basse consommation» (BBC-Effinergie), devient ainsi la référence dans la construction neuve, alors que la précédente norme RT 2005 fixait ce seuil à 150 kWh/m²/an.

Ce «saut énergétique» sans précédent va inciter tous les professionnels du bâtiment à modifier leurs pratiques, à la fois dans la conception et la construction des bâtiments, mais aussi dans le choix des produits permettant les meilleures performances énergétiques. Avec le renforcement de l'isolation et de l'étanchéité à l'air des bâtiments, l'orientation, l'inertie des parois, les protections solaires ou encore la ventilation nocturne ont désormais un rôle prépondérant.

Trois objectifs à remplir

Pour être en accord avec la nouvelle réglementation thermique, trois indicateurs doivent être respectés :

1. **Limitation des besoins en énergie.** Dès la conception du bâti, le premier indicateur définit la limite maximale des besoins énergétiques en chauffage, en refroidissement et en éclairage. Ces besoins dépendent de la forme, de l'orientation ou de l'environnement du bâtiment, en bref de sa conception climatique. Ces mesures définissent le « besoin bioclimatique Bbio », dont la valeur est modulée selon la localisation géographique, l'altitude et la surface habitable.
2. **Limitation de la consommation.** Cette exigence limite la consommation de chauffage, de refroidissement, d'éclairage, de production d'eau chaude sanitaire et d'auxiliaires (pompes et ventilateurs). Le respect de ce deuxième objectif impose le recours à des équipements énergétiques performants.
3. **Limitation de la climatisation.** Les bâtiments doivent garantir une température intérieure conventionnelle (Tic) à ne pas dépasser, même après une séquence de cinq jours très chauds, afin d'assurer un bon niveau de confort en été sans climatisation.

Deux attestations de prise en compte de la réglementation thermique sont obligatoires et doivent être remises à l'autorité instruisant le permis de construire, au dépôt du dossier de demande de permis de construire et à l'achèvement des travaux.





RT 2012

Le point de vue d'une spécialiste

L'Espace Info Energie à votre service

L'Espace Info Energie de la CARA est un service gratuit et indépendant d'informations relatives à l'énergie, s'adressant aux particuliers comme aux professionnels, pour des projets de construction ou de rénovation. Patrick BONNEAU, l'énergéticien de la CARA, peut notamment vous orienter dans les techniques (isolation, chauffage, ventilation...) adaptées à votre projet, le choix des devis, les aides financières possibles... Il vous répond par téléphone pour des questions précises ou bien sur rendez-vous pour un projet plus approfondi.

Contact

Tél. 05 46 22 19 36

ou infoenergie@agglo-royan.fr

Sans rendez-vous, le mercredi,

de 9h à 12h30

et de 14h à 17h30

Sur rendez-vous, les autres jours, du lundi au vendredi aux mêmes heures.

Responsable d'un bureau d'études à Saujon, Catherine Thisse s'intéresse depuis vingt ans aux économies d'énergie dans le bâtiment. De Toulouse à Bordeaux, elle a beaucoup voyagé avant de s'installer dans le pays royannais, où elle travaille avec de nombreux professionnels du bâtiment, architectes, constructeurs ou lotisseurs. Son expérience, elle l'a acquise sur le terrain, pour conseiller les personnes qui ont des projets de construction ou de rénovation.

La nouvelle réglementation thermique -dite RT 2012- est la suite logique du label Bâtiments Basse Consommation (BBC) qu'elle traite depuis de nombreuses années pour des projets de construction. *«Cette évolution de la réglementation est une très bonne chose, estime-t-elle, car elle permet l'égalité pour tous et va entraîner la fin des produits qui coûtent cher. L'attestation obligatoire lors du permis de construire permet de plus un contrôle. Enfin, la mise en place de sous-compteurs de consommation d'énergie va amener à modifier le comportement des habitants».*

Pour Catherine Thisse, la RT 2012 ne va toutefois pas assez loin dans la prise en compte de l'orientation des bâtiments, la construction des lotissements et plus généralement dans la coordination des professionnels du bâtiment. *«La conception cubique imposée dans les moteurs de calcul est compliquée, souligne-t-elle, et la réglementation est tributaire de certains groupes industriels, ce qui aboutit à privilégier des systèmes comme les pompes à chaleur air/eau. Les chauffe-eau solaires individuels sont remplacés par les ballons thermodynamiques, ce qui est regrettable.»* Enfin, l'inertie et la prise en compte du confort d'été ne sont pas suffisantes à ses yeux.

Nouvelles techniques. Les clients qui font appel à ses services ont souvent un projet ciblé et des rêves. Elle travaille ainsi sur des projets d'habitat utilisant tout type de matériau (bois, brique, béton cellulaire...) même si la construction traditionnelle reste souvent prioritaire sur le territoire. *«Le foncier coûte cher ici, d'où une nécessaire réduction de la surface de la maison, analyse la maître d'œuvre. Pour réussir un projet, il faut aussi prendre en compte des données comme l'âge du client, le terrain, l'orientation de la maison ou le budget global. Il n'y a pas que le paraître qui compte ! Les habitants de ces maisons à basse consommation d'énergie sont heureux d'y vivre. Je trouve par contre dommage que les jeunes ne puissent pas aujourd'hui se payer une petite maison à basse consommation d'énergie.»* Catherine Thisse souhaiterait par la suite que des éléments groupés (pluvial, solaire) soient partagés entre plusieurs maisons. *«Il faudrait aussi que les autos constructeurs qui n'ont pas les moyens et qui sont de plus en plus nombreux sur le marché soient davantage aidés»,* insiste-t-elle.

Aujourd'hui, l'architecte voit passer une majorité de projets neufs. Elle pense par la suite que l'on aura tout à gagner dans l'ancien car le prix va baisser. Le marché de la rénovation a donc de beaux jours devant lui. *«Les artisans commencent à se mettre aux nouvelles techniques et technologies car ils y sont obligés. Cependant, ce n'est pas facile pour eux car les formations proposées sont chères et leur prennent beaucoup de temps».*



Première maison passive À SAINT-PALAIS-SUR-MER

Dotée d'une isolation thermique renforcée, cette habitation sans chauffage ne consomme pratiquement aucune énergie.

Claude et Danielle Paoli sont des précurseurs. Alors que la réglementation thermique RT 2012 vient à peine d'entrer en vigueur pour les constructions neuves, ce couple de retraités a emménagé au mois de mai dans l'une des toutes premières maisons «passives» du département : construite à Saint-Palais-sur-Mer, leur nouvelle habitation répond aux normes très élevées de l'institut allemand «PassivHaus», correspondant à un besoin de chauffage inférieur à 15 kWh/m²/an. Encore peu répandue en France, le gouvernement a prévu la généralisation voire le dépassement de cette norme... en 2020. «On a toujours eu une fibre écologiste, explique Danielle. Dans notre précédente maison, à Vaux-sur-Mer, on avait déjà des panneaux solaires pour l'eau chaude et un système de récupération d'eau de pluie. Là, on voulait une maison moderne, sans chauffage ni climatisation, bien isolée, dans laquelle il fasse bon vivre.»

Principale difficulté : trouver un constructeur qui maîtrise ces nouveaux procédés. Le couple a alors fait appel à un artisan charentais, Eric Nebout, passionné par les économies d'énergie, qui s'est formé en construisant une première maison à énergie passive : la sienne. «Cela a été long au début, se souvient-il. On ne trouvait rien en France, ni matériaux, ni méthodes de construction, ni ingénierie. On a essayé différents produits. Mais le plus important, c'est la qualité de la mise en œuvre, le travail dans les règles de l'art pour éviter le moindre problème.» A Saint-Palais, la maison des Paoli est construite en béton cellulaire, avec une isolation renforcée des murs, du sol et de la toiture. «A l'intérieur, tout est plâtré pour éviter les ponts thermiques», précise le maître d'œuvre. Les ouvertures, de fabrication autrichienne, sont dotées d'un triple vitrage. L'enveloppe de la maison est conçue de manière hermétique pour éviter les déperditions de chaleur et assurer une parfaite étanchéité à l'air. Quant au chauffage, il est assuré par l'ensoleillement et les calories émises par les apports internes (matériel électrique et habitants) : «quand on allume deux bougies, la température monte d'un degré», résume Claude Paoli.

Par rapport à une maison traditionnelle, la nouvelle demeure des Paoli a forcément un coût plus élevé. «Mais vous avez vu le prix du chauffage ?» répond le couple, qui compte bien amortir son investissement par les économies d'électricité et de fioul.

Des tests d'étanchéité à l'air

Pour avoir une maison basse consommation, il est nécessaire que l'enveloppe du bâtiment soit d'une excellente étanchéité à l'air. Pour s'en assurer, Jean-Michel Bestaoui, thermicien à Vaux-sur-Mer, réalise des tests d'étanchéité à l'air, avec un ventilateur calé de façon hermétique dans une ouverture du bâtiment. Un capteur mesure la différence de pression créée par le ventilateur à travers l'enveloppe du bâtiment, un débitmètre mesure le débit d'air qui traverse le ventilateur et un ordinateur automatise les mesures et affiche les résultats. Jean-Michel effectue aussi des tests à la fumée, pratiques et rapides pour visualiser les fuites d'air. Il peut aussi visualiser les températures des parois avec une caméra thermique, si la météo le permet. Il intervient beaucoup pour des constructeurs, maîtres d'œuvre et promoteurs.





Un plan de restauration

pour sauver l'esturgeon européen

Poisson emblématique de l'estuaire de la Gironde, l'esturgeon européen *Acipenser sturio* est menacé d'extinction. Un plan national d'actions a été lancé pour sauvegarder cette espèce protégée. Professionnels ou amateurs, tous les pêcheurs peuvent y participer en relâchant les esturgeons capturés accidentellement.

Ils grandissent pendant trois ans dans l'estuaire de la Gironde avant de migrer vers la mer du Nord et la mer d'Irlande. Tout au long de l'année, des dizaines d'esturgeons européens *Acipenser sturio* longent ainsi la côte et les pertuis charentais. Mais pour combien de temps encore ? Cette espèce protégée en France depuis 1982 est aujourd'hui gravement menacée de disparition : le plus grand migrateur des eaux françaises et européennes ne se reproduit plus que dans les fleuves Garonne et Dordogne, où sa dernière reproduction naturelle connue a été observée en ... 1994. «*Par le passé, la pêche intensive, la destruction des zones de frayères ou l'extraction de granulats ont été les principales causes de ce déclin au cours des précédentes décennies*», explique Gilles Adam, chargé de coordonner le plan national d'actions en faveur de l'esturgeon européen au sein de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Aquitaine.

Lancé en juin 2012, cet ambitieux programme d'actions a pour objectif de préserver et de restaurer l'espèce. Des opérations de police sont ainsi menées en eau douce et en mer pour lutter contre le braconnage. Cette protection réglementaire, assurée par l'État, est complétée par des opérations de repeuplement : 700 000 alevins âgés de sept jours à trois mois ont ainsi été libérés dans les eaux de la Garonne et de la Dordogne au cours de l'été 2012. En cinq ans, ce sont plus d'un million d'esturgeons qui ont été lâchés dans le milieu naturel. Ces poissons sont issus des reproductions artificielles menées à la Station d'expérimentation de Saint-Seurin-sur-l'Isle en Gironde, où un stock de 73 géniteurs est maintenu en captivité. Des recherches scientifiques et un programme de coopération avec l'Allemagne ont également été engagés. Des actions de sensibilisation sont enfin menées auprès des pêcheurs, professionnels ou amateurs, sur la conduite à tenir en cas de capture accidentelle : «*on leur demande de noter la date et le lieu de capture, et si possible la taille et le poids de*

l'esturgeon, précise Gilles Adam. *S'il porte une marque, il faut la laisser en place et noter son numéro. Surtout, il faut relâcher le poisson, quel que soit son état, et appeler ensuite au 05 57 49 67 59. La participation des pêcheurs est indispensable, car ils sont les observateurs privilégiés de l'évolution des espèces et des milieux naturels.*»

Depuis la réussite de la première reproduction artificielle, en 2007, et grâce à la mobilisation des pêcheurs, l'espoir renaît pour l'espèce : plus de 160 déclarations de captures accidentelles ont été enregistrées en 2012, un nombre en constante augmentation depuis 2008. Tous ces poissons, de taille comprise entre 20 et 120 centimètres, ont été libérés vivants sur le lieu de capture. «*Si les alevins lâchés en 2007 ont aujourd'hui atteint plus d'un mètre de longueur, ce sont encore des juvéniles qui ne reviendront pas avant cinq à dix ans dans les eaux de la Gironde*», souligne Gilles Adam. Le chemin est encore long avant que *Acipenser sturio* ne quitte la liste des espèces protégées, dont la pêche, le transport et la vente sont strictement interdits.



Des emplois

pour se former et préparer l'avenir

Lancé en novembre 2012, le dispositif des emplois d'avenir offre une expérience professionnelle et une seconde chance de se former aux jeunes peu ou pas qualifiés. Une cinquantaine de contrats ont déjà été signés sur le territoire.



Jérémy Crunchant, 26 ans, est l'un des tout premiers jeunes à bénéficier d'un emploi d'avenir sur le territoire. Depuis le 15 janvier, il est employé par le Royan-Vaux Atlantique Football Club comme formateur mais aussi comme joueur : «*Je fais partie des trois éducateurs qui assurent l'entraînement des poussins, précise-t-il. J'essaie de leur inculquer le goût de l'effort, le respect et la loyauté. Je m'occupe également de la recherche des sponsors et du secrétariat du club pour la partie sportive.*» Tous les samedis soirs, Jérémy défend aussi les couleurs du club sur le terrain, au sein de l'équipe seniors, actuelle troisième du championnat régional de Division Honneur et meilleure du département. «*Cet emploi d'avenir, c'est un bon moyen de concilier une activité professionnelle avec ma passion du football*», poursuit le milieu droit, qui évoluait dès l'âge de 16 ans en Division Honneur avec l'équipe seniors de Saintes. Titulaire du brevet d'état d'éducateur sportif premier degré, Jérémy souhaite désormais décrocher le diplôme d'entraîneur, qui lui permettrait d'encadrer des équipes seniors jusqu'en quatrième division (CFA). D'ici là, il travaille avec le club sur la création d'une section sportive football au collège Henri Dunant, un dispositif qu'il connaît bien après avoir entraîné des élèves inscrits en sport-études à Saintes. «*Ce projet nous permettrait de renforcer notre école de foot et d'embaucher Jérémy en contrat à durée indéterminée*», souligne Pascal Tingaud, le président du club, qui étudie d'autres pistes de développement, comme la création d'une section de réinsertion par le football.

Prendre son avenir en main. À Meschers-sur-Gironde, Mélanie Philippe, 22 ans, et Emilie Soste, 21 ans, ont été recrutées au mois d'avril comme emplois d'avenir par le centre de vacances l'Estaque, géré par l'association des Pupilles de l'enseignement public du Cantal (PEP 15). La première, qui travaille au centre depuis 2010, s'occupe de la cuisine, préparée pour 145 enfants et une trentaine d'adultes en colonie de vacances. La seconde assure l'entretien du linge, des locaux et le service des repas depuis 2012. «*Comme le centre n'est ouvert que huit mois par an, leur contrat prévoit une période de formation dans le secteur qui les intéresse, explique Loïc Revaud, directeur de l'établissement et tuteur des deux jeunes femmes. Il leur offre ainsi l'opportunité de réaliser leur projet professionnel, avec l'accompagnement de la Mission locale.*» Après la saison estivale, Mélanie va ainsi pouvoir suivre une formation de conseillère funéraire à Bordeaux, avant de passer un examen professionnel : «*Cela tombe bien, je voulais faire cette formation mais je n'avais pas les moyens de la financer*», se réjouit-elle. Emilie, de son côté, veut améliorer son niveau d'anglais et passer le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa). «*J'ai arrêté l'école en troisième, précise-t-elle. Après, j'ai toujours travaillé en colonie de vacances comme auxiliaire de service. J'ai voulu passer le BAFA à 17 ans, mais j'ai laissé tomber parce que ma demande de financement n'a pas été acceptée. Ce contrat me permet de me relancer, tout en gagnant un salaire. C'est vraiment bien.*» Préparation des repas, gestion des stocks, protocoles d'hygiène... A l'Estaque, Mélanie et Emilie pourront aussi enrichir leur expérience professionnelle. «*Si au bout de cinq ou six ans, elles veulent changer de cursus, elles auront toujours une formation de cuisinière ou d'agent de service qu'elles pourront valoriser*», souligne leur tuteur.

En pratique

Les emplois d'avenir ont pour objectif d'améliorer l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes de 16 à 25 ans, peu ou pas qualifiés et à la recherche d'un emploi. Une trentaine de contrats ont été signés depuis le début de l'année sur le territoire de la CARA pour des emplois à temps plein dans les mairies (Arvert, Médias, La Tremblade, Mortagne-sur-Gironde, Arces-sur-Gironde, Saint-Georges-de-Didonne, Royan), au centre hospitalier de Royan, à la crèche de Saujon ou dans des associations. Plusieurs recrutements ont également été faits dans le secteur marchand (boulangerie, serrurerie, centre de vacances.) Les employeurs bénéficient d'une aide de l'Etat pour trois ans variant de 35 à 75 % de la rémunération brute mensuelle au niveau du SMIC.

Renseignements auprès de

Fanny Le Gall et
Sophie Lucazeau
à la Mission locale
du Pays Royannais :

69, rue Paul Doumer - 17200 Royan.

Tél : 05.46.06.96.16.



«Ombres et lumières»

Une ultime exposition pour Michel Genty et Monique Jordan

Après plus d'un demi-siècle d'activités artistiques et un bon millier de manifestations internationales diverses, les peintres Michel Genty et Monique Jordan ont décidé, après une ultime exposition placée sous la Présidence d'honneur de Francis Herbert, Maire de Saint-Augustin et de Jean-Pierre Tallieu, Maire de La Tremblade et Président de La Communauté d'Agglomération du Pays Royannais, de ne plus s'impliquer dans la vie culturelle.

Au Temple de Saint-Augustin, ils présentent, du 12 juillet au 25 août 2013, de 16h à 19h, un ensemble d'œuvres sur l'actualité, l'amitié et la famille, associé avec l'art sacré et l'ensemble exceptionnel des 26 peintures de l'église du Sacré-Cœur de La Tremblade. Des amis artistes, Reyhaneh Amini, Thierry Guého, Alain Nouraud, Tatiana Pietkiewicz, Michel Reynô et Le Chœur Grégorien de Rochefort participent à l'exposition.

Exceptionnellement et uniquement sur rendez-vous au 05 46 36 47 03, il est possible de visiter l'atelier du couple pour découvrir leur univers de création.



Après-midi au Galon d'Or,
huile sur toile 180 cm x 240 cm

Création d'un service de Baby-sitting

À partir du 15 juin, le Bureau Information Jeunesse met en place un service de baby-sitting destiné aux familles qui souhaitent faire garder leurs enfants de manière occasionnelle, et aux jeunes à partir de 16 ans (avec autorisation parentale pour les mineurs). Ce service de mise en relation est gratuit. Une journée de sensibilisation au baby-sitting sera organisée pendant l'été, en partenariat avec le Relais Accueil Petite Enfance de la CARA, sur le développement de l'enfant, la prévention des risques domestiques et la législation du travail.

Renseignements et inscriptions au Bureau Information Jeunesse de la Mission Locale, 69 rue Paul Doumer à Royan.

Tél. 05 46 06 60 70. / info@bij-ara.com - Facebook : BIJ du pays royannais

Une fête de la Musique à toute vapeur !

À l'occasion de la Fête de la musique le 21 juin, le Train des Mouettes en partenariat avec France Bleu La Rochelle vous propose une soirée spéciale au départ de Chaillevette à 19 heures. Mornac-sur-Seudre, Fontbedeau, Saujon, Etaules et La Tremblade, autant d'étapes où animations musicales et convivialité seront au rendez-vous. À noter, musique, buffet et buvette assurés en gare de Chaillevette de 16h30 à minuit !

Rens. en gare de Saujon et au 05 46 05 37 64

Marchés fermiers 2013

Date et Lieu du marché	Organisateur de la manifestation	Manifestation associée
St-Palais-sur-Mer dimanche 28 juillet soir	Commune de Saint-Palais-sur-Mer	Coupe d'Europe de montgolfière
Mortagne-sur-Gironde dimanche 4 août midi	Office de tourisme de Mortagne-sur-Gironde	Salon du livre
Médis vendredi 9 août soir	Commune de Médis et association	Randonnée pédestre et Cinéma Plein air
Arvert samedi 24 août soir	Station Nautique et Commune d'Arvert	Remontée de la Seudre
St-Georges-de-Didonne samedi 14 septembre soir	Commune de St-Georges-de-Didonne	Concert lors des Journées du Patrimoine



Vous ne recevez pas régulièrement le CARA'MAG' ?

Ø Contactez-nous par courrier ou par email

Vous possédez une résidence secondaire sur le territoire et souhaitez recevoir notre magazine à votre domicile principal, merci de nous retourner ce coupon rempli à l'adresse suivante :

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique - Service Communication
107 avenue de Rochefort - 17201 Royan Cedex
contact@agglo-royan.fr

Nom/Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Retrouvez également le CARA'MAG' en ligne sur www.agglo-royan.fr



Adoptez - Les



Fly, né en 2002



Biscotte, née en 2012

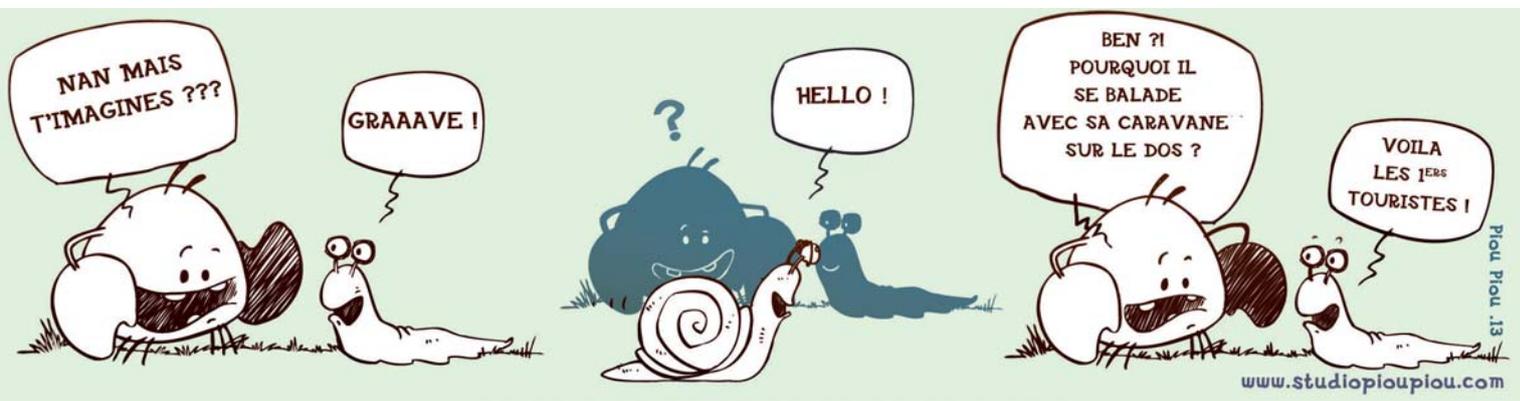
Bien d'autres chats et chiens tatoués et vaccinés vous attendent au refuge. Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public.

Contact : Le refuge des amis des bêtes
13 rue du Chenil - 17600 MÉDIS
Tél. 05 46 05 47 45
Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) de 14h30 à 18h30 (horaires d'été) de 14h30 à 18h (horaires d'hiver)



La Culture est à l'honneur cet été. Sauras-tu trouver les différents objets commençant par la lettre «C» comme CARA ?

Retrouve dans ce dessin les 15 objets, animaux ou personnes dont le mot commence par la lettre C...



NAN MAIS T'IMAGINES ???

GRAAAVE !

HELLO !

BEN ?! POURQUOI IL SE BALADE AVEC SA CARAVANE SUR LE DOS ?

VOILA LES 1^{ERS} TOURISTES !

www.studiopioupiou.com

Solution du jeu : canard, chanteur, crabe, cerf-volant, couple, cœur, coquillage, chat, chien, coller, clown, chouette, chaussure, chaussette, championn.

JUMPING INTERNATIONAL ROYAN ATLANTIQUE

1, 2, 3 & 4 AOÛT 2013

St-PALAIS/MER

NAVETTES GRATUITES
DEPUIS ROYAN



Grand Prix
MAGAZINE

Avec la participation financière de :



ESPACE MEDIA

